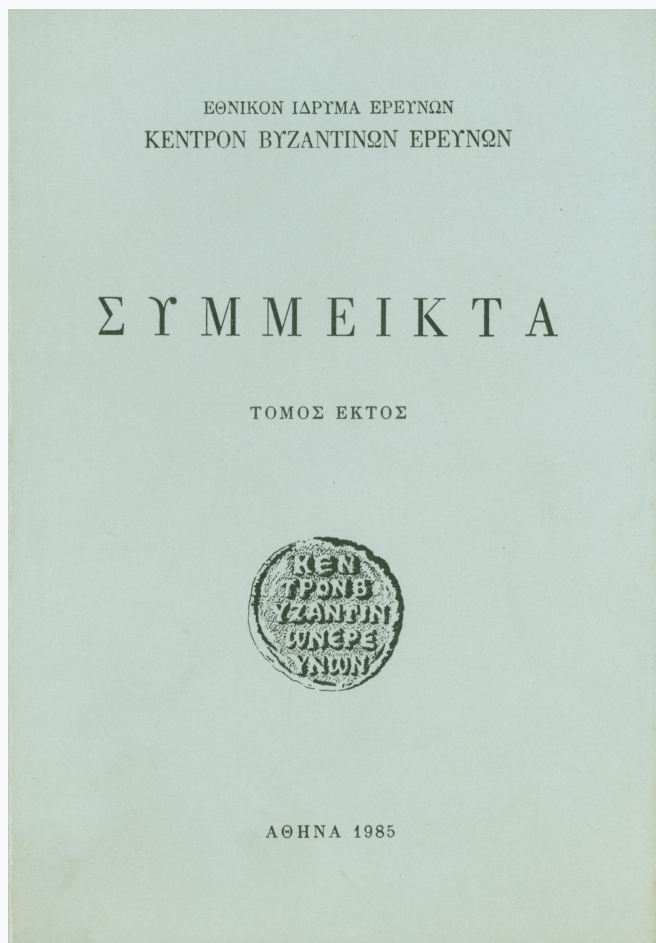


## Byzantina Symmeikta

Vol 6 (1985)

SYMMEIKTA 6



### Les débuts de la communauté œcuménique du Mont Athos

D. NASTASE

doi: [10.12681/byzsym.704](https://doi.org/10.12681/byzsym.704)

Copyright © 2014, D. NASTASE



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

#### To cite this article:

NASTASE, D. (1985). Les débuts de la communauté œcuménique du Mont Athos. *Byzantina Symmeikta*, 6, 251–314. <https://doi.org/10.12681/byzsym.704>

## LES DÉBUTS DE LA COMMUNAUTÉ ŒCUMÉNIQUE DU MONT ATHOS

### I. LE CARACTÈRE ŒCUMÉNIQUE DE LA COMMUNAUTÉ ATHONITE

On sait bien que la communauté monastique du Mont Athos a un caractère pan-orthodoxe, qui lui est conféré par le fait qu'hormis les couvents grecs, elle abrite plusieurs couvents fondés ou peuplés par des moines provenant de pays orthodoxes autres que la Grèce.

La fondation de certains de ces couvents remonte à une époque très reculée. Ainsi, celle du couvent géorgien, ou des Ibères (Ἰβήρων), suit de près l'édification de Lavra (vers 962 - 963/4) de saint Athanase. A la même époque, des moines et des fidèles de différentes régions de l'Italie méridionale, "latins" du Bénévent et d'Amalfi et grecs de Sicile et de Calabre, arrivèrent à l'Athos et y fondèrent des couvents.

Par contre, c'est seulement en 1198 que le couvent ruiné de Chilandar fut cédé aux futurs saints Syméon et Sabbas pour devenir couvent serbe. Entre-temps, une communauté russe s'était installée sur la Montagne et, par ailleurs, à une époque mal précisée, le couvent grec de Zo-graphou, existant peut-être encore du temps d'Athanase de Lavra, devint bulgare<sup>1</sup>.

Presqu'inutile de le dire, ces établissements monastiques venaient s'ajouter à un très grand ensemble, déjà constitué, de couvents grecs. En effet, vers 972, le typikon de Tzimiskès nous révèle l'existence d'au moins quarante-six couvents athonites, dont les higoumènes signent cet acte en grec et qui apparemment sont tous grecs. Plus tard, quand la plupart des couvents étrangers de l'Athos seront déjà fondés, leur nombre sera incomparablement plus réduit que celui des couvents grecs, si on le rapporte au total de plus de cent quatre-vingt couvents existants à l'Athos en 1054 selon le typikon de Constantin IX Monomaque<sup>2</sup>, et, plus généralement, si l'on en juge d'après les signatures apposées sur les actes athonites.

1. Pour tous ces couvents, voir, analytiquement, *infra*, p. 253 sq.

2. Le typikon de Tzimiskès, *Actes Prôtaton*, n° 7, les signatures, l. 163 - 175; le typikon de Monomaque, *ibid.*, n° 8, l'indication du nombre des higoumènes des couvents athonites, l. 37 - 38.

Il n'en reste pas moins que sur le Mont Athos se constitua ainsi une communauté plurinationale, mais dont on a déjà remarqué — ne fut-ce qu'exceptionnellement et en passant — le caractère œcuménique<sup>1</sup>. Sous la réserve des précisions que notre recherche y apportera, c'est cette communauté qu'à notre tour nous croyons pouvoir appeler, dès maintenant, œcuménique tout court, et ce sont ses débuts que nous nous proposons d'étudier ici<sup>2</sup>.

## II. PRINCES ET SEIGNEURS ÉTRANGERS DEVENUS MOINES-FONDATEURS ATHONITES

On ne sait rien de précis sur les débuts des couvents russe et bulgare de l'Athos. Néanmoins, certaines traditions veulent que les fondateurs de ces couvents aient été des souverains des pays respectifs: les princes de Kiev Vladimir I<sup>er</sup> (980 - 1015) ou Jaroslav le Sage (1019 - 1054) pour le premier<sup>3</sup> et le tsar Jean Asen II (1218 - 1241) pour le second<sup>4</sup>.

Or il se fait que dans *tous* les cas connus, les étrangers qui vinrent

1. D. A. Zakythinos, *Βυζαντινή Ἱστορία, 324 - 1071*, Athènes 1977, p. 459; cf. id., *Τὸ Ἅγιον Ὄρος ὀρθόδοξος κοινότης καὶ κεντροφόρες ροπαί*, Νέξ Ἑστία 37 (1963), fasc. 875 (Χριστούγεννα 1963), p. 184, où l'on note que le Mont Athos a été un "centre d'ascèse orthodoxe et chrétienne œcuménique". Cf. aussi K. Vlachos, *Ἡ χειρσόνησος τοῦ Ἁγίου Ὄρους*. . . , Volos 1903, p. 30, pour lequel la présence des étrangers au Mont Athos, du temps de saint Athanase de Lavra, relève du "caractère œcuménique de notre Église". L'article d'E. Jungclaussen, *Mönch und Ökumene. Das Athos - Jubiläum 1963*, Benediktinische Monatschaft. Erbe und Auftrag, 40 (1964), p. 66 - 69, ne m'a pas été accessible.

2. Pour les notions médiévales d'œcuménisme, œcuménicité, etc., cf. P. Lemerle, *L'orthodoxie byzantine et l'œcuménisme médiéval: les origines du schisme des Églises*, Bulletin de l'Association Guillaume Budé, 4<sup>e</sup> série 2. Paris 1965 (=id., *Essais sur le monde byzantin*, Var. Repr. 1980, VIII), p. 228 - 246 (pour le sens accordé à Byzance au terme "œcuménique", notamment p. 235 - 236). Pour "l'œcuménisme limitée" des premiers empereurs macédoniens, cf. T. C. Longhis, *L'historiographie de l'époque macédonienne et la domination byzantine sur les peuples du Sud-Est européen d'après les traités de paix du IX<sup>e</sup> siècle*, Balkan Studies 21/1 (1980), p. 69 - 86.

3. A. Soloviev, *Histoire du monastère russe au Mont Athos*, Byzantion 8 (1933), p. 230; cf. V. Mošin, *Russkie na Afone i russko-vizantijskie otbožnija v XI - XII vv.*, Bsl 9 (1947 - 8), p. 62 sq.; cf. aussi A. - E. Tachiaos, *Αἱ μετὰ τοῦ Ἁγίου Ὄρους σχέσεις τῆς Ρωσίας μέχρι τοῦ 14ου αἰῶνος*, tiré-à-part de *Ἀθωνική Πολιτεία. Ἐπὶ τῇ χιλιετηρίδι τοῦ Ἁγίου Ὄρους*, Thessalonique 1963, p. 6 - 7.

4. Cf. I. Dujčev, *Le Mont Athos et les Slaves au Moyen Age*, dans *Le Millénaire du Mont Athos, 963 - 1963*, II, Venise - Chevetogne 1964, réédité dans id., *Medioevo bizantino-slavo*, I, Rome 1965, p. 501.

à l'Athos pour y fonder et diriger des couvents étaient des membres de familles régnantes de leurs pays.

Quel que soit le degré de parenté qui unissait Jean l'Ibère et, il va de soi, son fils Euthyme, avec Jean Tornikios<sup>1</sup>, tous trois considérés comme fondateurs du couvent d'Iviron, ce qui me semble important c'est le fait même qu'ils étaient apparentés et membres d'une famille qui régnait sur une région du Caucase<sup>2</sup>. Par ailleurs, on sait que Léon, qui arriva peu après 982 à l'Athos et y fonda un "monasterium amoenum", était le frère du duc de Bénévent Pandolf II (982-1014)<sup>3</sup>. Quant au couvent serbe hagiorite, ses fondateurs furent Sabbas, le fils du grand župan serbe Nemanja, ainsi que son père, retiré auprès de lui, après avoir abdicqué en 1196. Enfin, aussi étrange que cela puisse paraître, il est sûr maintenant que le couvent athonite de Koutloumous a été fondé par un prince de la famille des sultans de Rûm, descendants de Qutlumuş I<sup>er</sup>, père de Soliman (1077 - 1086), le premier de ces sultans<sup>4</sup>.

Pour autant que je sache, on n'a jamais établi aucun rapport entre ces faits, chacun d'eux étant jusqu'ici envisagé séparément et attribué à la piété de ces grands seigneurs, stimulée par le prestige spirituel de l'illustre centre monastique et, au début, de saint Athanase personnellement.

Or je remarquerai d'emblée que l'arrivée et l'installation à l'Athos d'aussi hauts personnages eut chaque fois lieu précisément à des moments où les rapports entre leurs États ou pays d'origine et Byzance prenaient une tournure bien caractérisée. Considérons de plus près ce phénomène.

#### 1. Les Géorgiens à l'Athos: Jean l'Ibère, son fils Euthyme et leur parent Jean Tornikios, frère des "princes de Chaldia".

Le plus ancien sur lequel nous sommes mieux renseignés des couvents qui ont conféré son caractère plurinational à la communauté athonite est celui géorgien, ou "des Ibères" (Iviron). Nous savons en effet que

1. Cf. Denise Papachryssanthou, dans *Actes Prôtaton*, p. 84, n. 225.

2. N. Adontz, *Tornik le moine*, p. 305, cf. p. 309: "T'ornik", frère des "princes de Chaldia", "était un des vassaux de David Curopalate", le roi de Tao; cf. aussi *ibid.*, p. 310. (Pour les travaux de N. Adontz, tous les renvois sont faits aux pages de son recueil d'études, N. Adontz, *Etudes arméno-byzantines*, Lisbonne 1965.) Pour l'indication qu'Euthyme était de "souche royale", *infra*, p. 254, n. 3.

3. Pertusi, *Monasteri*, p. 220; cf. D. Nastase, *Λαοθάνασσα ἀθωνίτικη μονή τοῦ 10ου αἰώνα*, *Σύμμεικτα* 5 (1983), p. 290 - 291.

4. Pour ces deux derniers couvents, voir *infra*, p. 260 sq.

ce couvent fut fondé vers 979/980 et que ses fondateurs — Jean l'Ibère et son fils Euthyme, auxquels il faut ajouter Jean Tornikios — et les premiers moines géorgiens étaient arrivés plus tôt (vers 965) à l'Athos où, avant d'avoir leur propre monastère, ils furent d'abord hébergés à Lavra, puis logés à sa proximité, dans des kellia qu'ils se firent bâtir et qu'ils dotèrent d'une église<sup>1</sup>.

Selon la Vie géorgienne de Jean et d'Euthyme, par Georges l'Hagiorite<sup>2</sup>, Jean l'Ibère était un vassal du roi géorgien David de Tao, honoré du titre byzantin de *europalate*. Il se fit moine et s'établit sur l'Olympe de Bythinie, après un séjour dans un couvent caucasien. Mais entre temps, toujours d'après la Vie, David devant livrer des otages à l'empereur byzantin, les beaux-frères de Jean envoyèrent son fils Euthyme comme otage à Constantinople. Jean se rendit après lui dans la capitale, où il y avait aussi son beau-père Abuharb, personnage influent à la cour, ce qui vaut la peine d'être retenu. Jean lui fit des reproches, et il fut autorisé par l'empereur d'emmener Euthyme, qui suivra son père à l'Olympe et, de là, au Mont Athos<sup>3</sup>.

Dans une variante de ce récit, laquelle a pénétré dans les synaxaires, c'est de l'Athos que Jean vint à Constantinople pour chercher son fils, qui y a simplement accompagné son grand-père. Celui-ci ne voulant pas se séparer de l'enfant, on fit appel à l'empereur (Nicéphore Phokas) qui laissa Euthyme décider. L'enfant choisit de partir avec son père, qu'il accompagna à l'Athos<sup>4</sup>. Nous avons là, visiblement, une version qui ne diffère pas, pour le fond, de l'autre, mais qui maquille les faits précisément pour escamoter la condition d'otage d'Euthyme, et tend à souligner qu'il fut libre de suivre la voie qui le mena à l'Athos, ce qui, vu le parti pris du texte, pourrait indiquer exactement le contraire. On comprend donc que les travaux plus récents ne doutent pas qu'Euthyme fut emmené comme otage à Constantinople, et ne prennent même en considération aucune autre éventualité<sup>5</sup>.

Au Moyen Age, l'envoi de parents comme otages, en signe de sou-

1. Cf. D. P a p a c h r y s s a n t h o u, *Actes Prôtaton*, p. 84.

2. Disciple d'Euthyme et son successeur comme higoumène du couvent d'Ivion. Traduction latine de la Vie, par P. P e e t e r s, *Histoires monastiques géorgiennes*, An. Boll. 36 - 37 (1917 - 1919, paru 1922), p. 8 - 68.

3. Ibid., p. 16 - 18. Le texte traduit précise (p. 17) qu'on livra à l'empereur comme otages (*obsidem*) "Euthymium cum aliis e regia stirpe principibus".

4. Cf. N. A d o n t z, op. cit., p. 301.

5. R. G r o u s s e t, *Histoire de l'Arménie, des origines à 1071*, Paris 1973 (réimpression de l'édition 1947), p. 506; D. P a p a c h r y s s a n t h o u, op. cit., p. 83.

mission, était d'ailleurs une pratique courante, qu'il suffira d'illustrer ici de quelques exemples, plus proches du nôtre.

Vers la fin du IX<sup>e</sup> siècle, l'empereur Léon VI réclame au prince de Taron Krikorikios (Grégoire) les fils du cousin de celui-ci, l'ancien prince de ce pays David-Arkaïkas, qu'il gardait prisonniers<sup>1</sup>, et qu'il voulait remettre au calife, en se reconnaissant ainsi son vassal<sup>2</sup>. Krikorikios les enverra à Constantinople, de même qu'à tour de rôle, son fils naturel Ašot et son frère Apoganem, qui recevront du basileus des titres auliques byzantins<sup>3</sup>.

A la mort du roi-curopalate David (vers 1000), ses États passèrent à l'empereur Basile II, qui prit auprès de lui, comme otage, un neveu du roi défunt, fils de son frère Georges<sup>4</sup>. D'après Skylitzès<sup>5</sup>, à cette occasion, Basile II emmena "aussi avec lui ceux qui par la naissance tenaient le premier rang dans la Géorgie qui lui appartenait, et dont les principaux étaient les frères Pakourianos, Phebdatos et Phersès, qu'il éleva à la dignité de patrice"<sup>6</sup>.

Revenant maintenant à Euthyme, l'époque de son séjour comme otage dans la capitale byzantine remonte au règne de Nicéphore Phokas (963 - 969). En effet, Jean l'Ibère — et, par conséquent, son fils aussi, puisqu'il l'y avait emmené — se trouvait déjà à l'Athos au temps de cet empereur, d'après des témoignages hagiographiques tardifs<sup>7</sup>, mais que confirme un acte athonite de 984<sup>8</sup>. Nous pouvons donc accepter, avec d'autres historiens plus récents du problème, que père et fils arrivèrent à l'Athos vers l'année 965, proposée déjà par Porphyre Uspenskij<sup>9</sup>. Et cela d'autant plus, qu'une année plus tôt — en 964 — Nicéphore Phokas inaugurait sa première grande campagne orientale comme em-

1. Constantin Porphyrogénète, *De Administrando Imperio*, éd. Gy. Moravcsik - R. J. H. Jenkins, 43, p. 188 - 190.

2. R. Guiland, *Curopalate*, *Byzantia* 2 (1970) (= id., *Titres et fonctions de l'Empire byzantin*, Var. Repr. 1976, III), p. 216; cf. Dölger, *Regesten*, n° 526.

3. Constantin Porphyrogénète, loc. cit., 43, p. 190.

4. Skylitzès, éd. I. Thurn, p. 339, l. 72 - 78; Zonaras, Bonn, III, p. 557.

5. P. 339 - 340, l. 78 sq.

6. P. Lemerle, *Le typikon de Grégoire Pakourianos (décembre 1083)*, dans id., *Cinq études sur le XI<sup>e</sup> siècle byzantin*, Paris 1977, p. 159 - 160.

7. B. L. Fonkić, *Samoskij spisok Žitija Evfimija Ivira*, An. Boll. 100 (1982), p. 572.

8. F. Dölger, *Aus den Schatzkammern des Heiligen Berges*, Munich 1943, n° 108.

9. Cf. D. Papachryssanthou, dans *Actes Prôtaton*, p. 84 et n. 217.

pereur, à la tête d'une armée qui comprenait justement des contingents caucasiens d'*Ibères* et d'Arméniens<sup>1</sup>: il est facile à comprendre que ce fut exactement en 964, lorsqu'il se mettait en campagne, en amenant avec lui, en Cappadoce, l'impératrice et les deux empereurs-enfants, Basile et Constantin, que Nicéphore avait besoin de s'assurer, de cette manière aussi, de la fidélité de ses auxiliaires géorgiens.

C'est à peu près à la même époque que Jean Tornikios sera devenu moine, dans son pays, pour suivre les traces de son parent Jean l'Ibère, d'abord à l'Olympe, où il ne le trouva plus, et de là au Mont Athos<sup>2</sup>. Ici, le groupe géorgien augmentera vite et parmi ses membres il y en aura encore d'autres parents des deux Jean<sup>3</sup>.

Pour devenir moine, Jean Tornikios avait abandonné une glorieuse carrière militaire. En 978, il devait pourtant reprendre les armes, pour se mettre à la tête du contingent géorgien que le roi David de Tao avait envoyé à la rescousse des toupes impériales, commandées par l'ancien usurpateur repentant Bardas Phokas, mis en position difficile par la marche victorieuse d'un autre usurpateur, Bardas Skléros<sup>4</sup>. Celui-ci fut vaincu et c'est avec le butin réalisé pendant cette campagne que Tornikios, rentré au Mont Athos, put édifier le couvent d'Iviron, où les moines géorgiens s'installèrent "vers l'année 980"<sup>5</sup>. Promu syncelle "par la grâce des saints empereurs", Jean Tornikios finira sa vie à l'Athos quelques années plus tard (vers 984?), et il n'est pas sans intérêt de noter qu'à sa mort Jean l'Ibère tenta de quitter l'Athos, mais qu'on le détermina d'aller à Constantinople, où il en aurait été dissuadé par les basileis eux-mêmes<sup>6</sup>.

Bien qu'à cette occasion les sources ne fassent aucune mention d'athonites géorgiens, notons encore qu'en 987 Bardas Phokas se révolta pour la seconde fois, et qu'il fut de nouveau aidé par le roi David le curo-palate, mais maintenant *contre* les empereurs légitimes Basile II et Constantin VIII. Ce n'est qu'en faisant appel à Vladimir I<sup>er</sup> de Kiev que Basile II put finalement vaincre l'usurpateur<sup>7</sup>.

1. Skylitzès, p. 268. 11; cf. Schlumberger, *N. Phocas*, p. 424.

2. P. Peeters, op. cit., p. 18 - 19.

3. N. Adontz, op. cit., p. 310 sq.

4. P. Peeters, op. cit., p. 20 sq. Cf. N. Adontz, op. cit., p. 297 sq.

5. D. Papachryssanthou, op. cit., p. 85, 88; cf. *ibid.*, p. 40 et n. 192. La Vie de Jean et d'Euthyme attribue la victoire sur Skléros exclusivement à Tornikios: Bardas Phokas n'y est pas même mentionné.

6. P. Peeters, op. cit., p. 28 - 29, § 18.

7. Cf. Ostrogorsky, *Geschichte*, p. 252.

Les données historiques de mes présentations - cadre sont, souvent, très connues

## 2. Léon de Bénévent et son "monasterium amoenum"

Tout comme il avait été hébergé, lui et ses premiers disciples, par Athanase à Lavra, de même Jean l'Ibère abritera à son tour dans son couvent un autre personnage de marque, qui venait cette fois de l'autre extrême de l'Empire, à la tête lui aussi d'un petit groupe de disciples, pour prendre l'habit à l'Athos. Il s'agit d'un frère de Pandolf II, duc de Bénévent (982 - 1014), Léon, "frater Beneventani ducis, ac genere nobilissimus", qui, selon l'unique source qui en fait mention, la Vie géorgienne déjà citée, arriva "cum sex discipuli" sur la Montagne avant la mort de Jean l'Ibère († vers 1005)<sup>1</sup>. Le très noble hôte bénévontain et ses compagnons habiteront quelque temps le couvent des Ibères. Avec l'aide de ceux-ci, Léon ne tardera pas pourtant à édifier son propre couvent, "monasterium amoenum... in quo plurimos fratres congregavit"<sup>2</sup>. C'est dans ce "proprium monasterium" que le groupe emménagera; et notre source (rédigée vers 1045) de préciser: "Monasterium illud quidem hodieque in Monte Sancto a Romanis habetur, qui probe et rite vitam agunt ad normam regulae et institutionum sancti Benedicti cuius vita descripta est in (libro) Dialogorum..."<sup>3</sup>.

Jusque dernièrement, on identifiait ce couvent, comme si cela allait de soi, avec celui dit "de l'Amalfitain", ou "des Amalfitains", qui exista au Mont Athos jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Or cette certitude n'est guère justifiée. En effet, la source sur laquelle elle est censée reposer est notre Vie géorgienne de Jean et d'Euthyme, où, en réalité, l'on ne dit nulle part que le "monasterium amoenum" fondé par Léon de Bénévent est amalfitain, ni qu'il a un rapport quelconque avec un ou plusieurs Amalfitains, ni même, plus généralement, avec Amalfi<sup>5</sup>.

Par contre, on est autorisé à supposer que le couvent "de l'Amalfitain" fut fondé, comme son nom l'indique, par un Amalfitain et non par un

et on peut les trouver facilement. Dans certains de ces cas, pour ne pas charger inutilement les notes, un renvoi, tout au plus, à des travaux généraux, même anciens (comme celui de Gay sur l'*Italie méridionale*), ou à des manuels d'histoire byzantine (L. Bréhier, Ostrogorsky, Zakythinos), ou encore à la récente *Ἱστορία τοῦ Ἑλληνικοῦ Ἔθνους*, m'a paru suffisant.

1. P. Peeters, op. cit., p. 36 - 37 § 27. Pour la date — incertaine — de la mort de Jean, J. Noret, *Vitae duae*, p. CX - CXI, n. 25.

2. P. Peeters, loc. cit., l. 18 - 23.

3. Loc. cit., l. 26 - 30. Pour la date de la rédaction, P. Peeters, op. cit., p. 11 - 12.

4. Voir notamment Pertusi, *Monasteri*, p. 220, 224.

5. Cf. D. Nastase, *Λαοθάνασσα ἀθωνίτικη μονή τοῦ 10ου αἰώνα*, p. 290.

Bénéventain, et qu'il fut donc différent de celui que Léon édifia et qui, dans cette éventualité, devrait être *ajouté* aux couvents italiens connus de l'Athos. J'ai donné ailleurs<sup>1</sup> plus d'arguments à l'appui de cette hypothèse, sur laquelle je n'insisterai pas dans ces pages, où nous avons à retenir seulement le fait que Léon, le frère de duc de Bénévent Pandolf II, fonda à l'Athos un couvent (indifféremment s'il fut celui connu comme couvent amalfitain ou non), dont on peut accepter qu'il devint le premier higoumène.

C'est en effet ailleurs qu'il me semble nécessaire de fixer notre attention, à savoir sur les nombreux points communs que présentent les conditions dans lesquelles furent fondés le couvent de Léon et celui d'Iviron, ainsi que la haute extraction de leurs fondateurs mêmes.

Ces fondateurs arrivent, symétriquement pour ainsi dire, des deux extrêmes opposés de l'Empire, pour se rencontrer au beau milieu de celui-ci, à l'Athos. Tant Léon de Bénévent, que les dirigeants des Ibères, appartiennent à des familles de grands féodaux, qui jouent un rôle marquant dans des régions que Byzance s'efforce d'intégrer le plus étroitement possible dans son système étatique, pour les transformer en bastions avancés sur ses frontières les plus lointaines et les plus menacées.

Regardons de plus près ce qui se passe sous cet aspect en Italie, par rapport à Bénévent et à ses princes.

Couronné à Rome, par le pape, empereur de l'Occident le 2 février 962, Othon I<sup>er</sup> élève des prétentions à la domination du *regnum italicum*, qui, selon lui et conformément aux traditions carolingiennes, coïncide avec la péninsule italienne tout entière. Afin de transformer cette prétention en réalité, il s'assure le concours d'un nouvel et important vassal, Pandolf I<sup>er</sup> "Tête de Fer", duc de Capoue et de Bénévent<sup>2</sup>. Or ces deux provinces reconnaissaient plus anciennement l'autorité de Byzance et en 968 Nicéphore Phokas reprochera vivement à l'ambassadeur d'Othon, l'évêque Liutprand, le serment de vassalité prêté à son maître par Pandolf et par son frère Landolf, qu'il considérait comme ses propres sujets, félons et rebelles, en posant même comme condition pour établir des rapports amicaux avec Othon, leur retour immédiat sous l'autorité byzantine<sup>3</sup>.

Mais, en 969, Othon l'ayant laissé continuer le siège de Bovino, Pandolf

1. Ibid., p. 287 - 293.

2. G a y, *Italie méridionale*, p. 296 sq.

3. L i u d p r a n d i, *Relatio de legatione Constantinopolitana*, MGH S, III, p. 354; cf. p. 352 - 353; cf. aussi G a y, *Italie méridionale*, p. 308 - 309.

fut désarçonné dans un combat et capturé par les défenseurs byzantins de la ville. Envoyé à Constantinople, il dut y attendre la mort de Nicéphore Phokas et l'avènement de Jean Tzimiskès (décembre 969), dont les dispositions plus pacifiques envers l'empereur germanique lui offrirent la possibilité — peut-être à sa propre initiative — de retourner en Italie, pour négocier avec Othon les conditions de la paix, cette fois comme représentant du basileus<sup>1</sup>. Mais sa nouvelle qualité n'empêcha pas les Byzantins de transporter Pandolf toujours sous bonne garde à Bari, où il resta encore *otage*, jusqu'à ce qu'Othon se décidât de traiter<sup>2</sup>.

Après le rétablissement de la paix, Pandolf, qui avait réussi à réunir sous son autorité Capoue, Bénévent, Spolète et Salerne, jouira d'une situation exceptionnelle, et tout en prouvant son dévouement envers l'empereur d'Occident, il put pratiquement garder sa liberté entre les deux empires, qui ne semblent plus avoir empiété mutuellement sur leurs domaines italiens pendant la décennie suivante.

Cette situation changea en 981, lorsque Pandolf Tête de Fer mourut (en mars), cependant que l'empereur Othon II envahissait l'Apulie byzantine, puis la Calabre. Mais il fut vaincu et son armée anéantie par les Arabes<sup>3</sup>. Le jeune empereur essaya de nouveau d'avancer en Italie du Sud en 983, mais il dut retourner à Rome, où il mourut à la fin de la même année.

Entre-temps, la formation politique réunie par Pandolf avait éclaté. Des insurrections avaient chassé ses fils tant de Salerne que de Bénévent, qu'ils gouvernaient depuis la mort de leur père. A Salerne, ce fut le duc et patrice Manson II d'Amalfi, vassal de Byzance, qui en profita pour y établir son autorité<sup>4</sup>, tandis que Bénévent redevint un Etat à part, sous le gouvernement d'un neveu de Pandolf Tête de Fer, Pandolf II, dit l'Ancien<sup>5</sup>. Il semble qu'Othon II prit des mesures contre certains complices de Manson<sup>6</sup>, dont l'un, Landolf, avait auparavant gouverné Salerne pour un instant<sup>7</sup> et puis avait, peut-être, trouvé refuge à Constantinople<sup>8</sup>. Quant à Pandolf II (982-1014), ses rapports avec Othon III (983 - 1002), fils et successeur d'Othon II, ne furent pas des meilleurs et

1. G a y, op. cit., p. 316 - 317.

2. Ibid., p. 317 - 318.

3. Ibid., p. 326 sq.

4. Cf. infra, p. 271.

5. G a y, op. cit., p. 331 - 332.

6. Ibid., p. 339.

7. Ibid., p. 321 - 322.

8. Cf. loc. cit., p. 322, n. 3.

l'an mil l'empereur germanique mit même, en vain, le siège devant la ville de Bénévent pendant plusieurs semaines<sup>1</sup>.

C'est à l'époque marquée par ces événements que se situent l'arrivée et l'installation à l'Athos de Léon de Bénévent et des ses compagnons. En effet, ils y furent d'abord hébergés au couvent d'Iviron, fondé, on se le rappelle vers 979/980, et vers 993 vraisemblablement, leur propre couvent fonctionnait déjà<sup>2</sup>.

L'incursion historique que nous venons de faire nous permet de compléter et de préciser la comparaison que nous avons esquissée entre les deux cas examinés dans les chapitres précédents, et d'établir que leur principaux traits communs ou fort similaires sont les suivants:

des princes (le roi David le curopalate, et le duc Pandolf "Tête de Fer") des régions frontières de Byzance mises en danger par l'invasion étrangère, ou encore bouleversées par la guerre civile provoquée par des usurpateurs;

ces princes sont considérés par l'empire byzantin comme ses vassaux — et traditionnellement ils le sont — mais on les retrouve à un moment donné aux côtés des ennemis du basilleus (Pandolf I<sup>er</sup> secondant Othon II, et David aidant Bardas Phokas lors de sa seconde révolte);

à l'époque où Byzance est en bons rapports avec l'un d'eux (David), nous rencontrons le fils d'un grand seigneur de son pays otage à Constantinople, alors que les bons rapports avec l'autre prince se rétablissent seulement après que lui-même fût arrivé comme prisonnier dans la capitale byzantine;

enfin, ce sont le père même de l'otage dans un cas, et un neveu du prince prisonnier, frère de son successeur, dans l'autre, qui deviendront moines par la suite et fonderont des couvents à l'Athos.

### 3. Syméon et Sabbas: le grand župan serbe et son fils, moines et fondateurs à l'Athos

Deux siècles plus tard, l'histoire se répétera avec les Serbes.

Voici en effet ce que nous apprend à ce propos l'évolution des rapports byzantino-serbes sous le règne d'Etienne Nemanja (vers 1167 - 1196) et pendant les années suivantes, jusqu'à la mort de celui-ci (1200) comme moine à l'Athos.

1. Ibid., p. 373 - 374.

2. D. Nastase, op. cit., p. 293.

S'étant insurgé contre la domination byzantine, le grand župan serbe Etienne Nemanja, après quelques succès, fut finalement vaincu par Manuel I<sup>er</sup> Comnène. Et, en 1172, le voilà, lui aussi, amené à Constantinople, où il fut obligé de conduire, à pied, le cheval de l'empereur, reconnaissant ainsi sa défaite et sa soumission au basileus, lors de la rentrée triomphale que la capitale réserva au vainqueur<sup>1</sup>.

Tant que vécut Manuel I<sup>er</sup>, Nemanja n'essaya plus de se rebeller. Après la mort de son suzerain, il attaqua pourtant l'empire byzantin (1183), aux dépens duquel il put élargir son domaine, d'abord comme allié des Hongrois<sup>2</sup>, puis en mettant à profit la présence dans les Balkans des croisés commandés par Frédéric I<sup>er</sup> Barberousse et leurs rapports tendus avec Byzance<sup>3</sup>. Mais en 1190, l'empereur Isaac II Ange lui infligea une défaite, en l'obligeant d'accepter la paix, qui fut scellée par le mariage d'un fils de Nemanja, Etienne, avec une nièce du basileus, Eudocie, fille de son frère Alexis<sup>4</sup>.

Or c'est "vers 1191", donc immédiatement après la victoire byzantine, exactement à l'époque où fut conclue cette paix, qu'un autre fils de Nemanja, Rastko, arrive sur la Sainte Montagne, pour s'y faire moine sous le nom de Sabbas<sup>5</sup>. Mais il y a plus.

En 1195, Alexis III (1195 - 1203) succéda à son frère Issac II, qu'il avait renversé et fait aveugler. Ce changement eut son contrecoup en Serbie, où Nemanja abdiqua (1196)<sup>6</sup> au profit de son fils — et gendre d'Alexis — Etienne, paré du haut titre byzantin de sébastocrator, mais qui marquait sa dépendance envers le basileus de Constantinople<sup>7</sup>. C'est dans ces conditions que, en abandonnant son trône, Nemanja prit aussitôt l'habit monastique sous le nom de Syméon et, après un court

1. Ostrogorsky, *Geschichte*, p. 321 (et n. 2, 3, avec les sources). Pour les peintures murales célébrant cette victoire et ce triomphe, A. Grabar, *L'empereur dans l'art byzantin*. Recherches sur l'art officiel de l'Empire d'Orient, Paris 1936 (=Var. Repr. 1971), p. 40 sq. et 84 (avec sources et reconstitution des scènes).

2. Ostrogorsky, op. cit., p. 329 - 330.

3. Ibid., p. 336 - 337.

4. Ibid., p. 337; C. Jireček, *Geschichte der Serben* (réimpression, Amsterdam 1967), I, p. 273 - 274.

5. Cf. N. D. Bogdanović - T. Djurić - D. Medaković, *Auf dem Heiligen Berg. Hilandar*, Belgrade 1978, p. 36.

6. Cf. C. Jireček, op. cit. p. 277 et n. 1.

7. C'est Etienne lui-même qui se fera appeler, dans ses diplômes, "Etienne grand župan et sébastocrator, gendre du couronné par Dieu kyr Alexis, empereur des Grecs". Cf. G. Ostrogorski, *Avtokrator i samodržac*, dans id., *Vizantija i Sloveni*, Belgrade 1970, p. 325 et n. 189, 190. Cf. aussi, id., *Die byzantinische Staatenhierarchie* (réimpression, id., *Zur byzantinischen Geschichte*, Darmstadt 1973, p. 125).

séjour au couvent de Studenica, sa fondation, alla rejoindre sur la Sainte Montagne son fils Sabbas (octobre 1197)<sup>1</sup>. Quelques mois plus tard, ce dernier se déplaçait à Constantinople et, à la demande du prôtos Gerasime et des higoumènes hagiories, en juin 1198 un chrysobulle d'Alexis III cédait "au grand župan et moine kyr Syméon et à son fils kyr Sabas" le couvent ruiné de Chilandar pour qu'ils y bâtissent un couvent serbe athonite<sup>2</sup>. C'est ici que le fondateur de la dynastie des Némanides devait finir ses jours en 1200, et jusqu'à sa mort rien ne vint plus troubler les relations byzantino-serbes.

Les événements qui se dissimulent à l'arrière-plan de la fondation du couvent serbe du Mont Athos se déroulent, pour l'essentiel, conformément au même scénario — exactement le même! — que, deux siècles plus tôt, dans "le cas géorgien" et "le cas bénéventain". Nous en inférerons que ce furent précisément tous ces événements qui déterminèrent en dernière instance l'apparition à l'Athos des couvents fondés et dirigés respectivement par Jean l'Ibère (avec son fils Euthyme), par Léon de Bénévent et par les futurs saints serbes Syméon et Sabbas.

Aussi notre incursion historique fait-elle ressortir clairement que ceux-ci n'agirent pas de leur propre initiative ni de leur propre gré, mais qu'ils furent obligés de le faire par Byzance, dans des buts bien déterminés, relevant d'un véritable programme, dont le caractère nettement politique n'est nullement contredit par les aspects religieux qu'il revêt. Dans le cadre de ce programme, la présence à l'Athos de ces hauts personnages et les couvents qu'ils y élevèrent devaient garantir la soumission de leurs souverains (dans la plupart des cas de très proches parents à eux) à l'empereur byzantin, tout en montrant d'une manière éclatante qu'elle était dictée par la Providence.

Mais cette soumission n'était pas simplement personnelle et elle revêtait une signification bien spécifique pour l'idéologie politique byzantine. En effet, leur caractère "national", très souligné dans les deux cas connus, et le rang même que leurs fondateurs détenaient dans leurs pays respectifs, prouvent que ces couvents devaient signifier de l'appartenance des peuples (dans le sens médiéval du terme) qu'ils représentaient et de leurs maisons régnantes à la famille des peuples et des souverains dirigée par l'empereur œcuménique de Constantinople.

1. C. Jireček, loc. cit., p. 277.

2. Le chrysobulle, *Actes de Chilandar*, publiés par L. Petit et B. Korablev St.-Pétersbourg 1911 (Viz. Vrem. 17, Supplément 1), n° 4. La demande, ibid., n° 3.

#### 4. La dynastie seldjukide des descendants de Qutlumuš et le couvent de Koutloumous

Ces conclusions éclairent d'un jour entièrement nouveau les débuts du quatrième des couvents qui avaient attiré notre attention, à savoir celui de Koutloumous.

Comme P. Lemerle l'a souligné, "par un fait unique à l'Athos, le nom de ce couvent" — «μονή τοῦ Κουτλουμούση (Κουτουλμούση, Κουτλουμουσίου)» — "est un patronyme turc"<sup>1</sup>.

C'est à Porphyre Uspenskij que revient le mérite d'avoir soutenu le premier que le fondateur du couvent de Koutloumous fut un prince de la dynastie des sultans seldjukides d'Ikonium, descendant de Qutlumuš I<sup>er</sup><sup>2</sup> (mort en 1063). Il se trompa néanmoins en l'identifiant avec un fils — qui se serait fait baptiser vers 1283 — d'"Aseddin", le couvent étant en tout cas beaucoup plus ancien<sup>3</sup>. Ensuite, il remplaça même cette hypothèse par une autre, qui repose sur une mélecture<sup>4</sup>.

Après Porphyre Uspenskij, ce fut Manuel Gédéon qui affirma que le couvent tire "manifestement" son nom de celui de "Koutloumous", un descendant du "chef des Arabes" homonyme qu'il connaissait de Cédrenus et qui fut en réalité le Seldjukide Qutlumuš. Mais Gédéon n'y fit aucune autre précision et, tout en notant aussi que, selon Uspenskij, ce couvent aurait été fondé "peu avant 1325", il plaça sa fondation (sans fournir de raisons) sous Alexis I<sup>er</sup> Comnène (1081 - 1118), "vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou au début du XII<sup>e</sup>"<sup>5</sup>.

Reprenant le problème du nom et des origines du couvent de Koutloumous, Paul Lemerle montre que le plus ancien témoignage attestant son existence remonte à août 1169<sup>6</sup>. Constatant, par ailleurs, que chez les historiens byzantins le nom de Κουτλουμούσης se transmet aussi aux fils de Qutlumuš I<sup>er</sup>, le savant français aboutit à la conclusion qu'il faut croire que c'est l'un des "nombreux descendants" de celui-ci

1. *Actes Kutlumuš*, p. 1.

2. *Opisanie monastyrej Afonsk'ih o 1845 - 6 godah*, Žurnal Ministerstva Narodnogo Prosveščeniija 58 (1848), p. 60.

3. P. Lemerle, *Actes Kutlumuš*, p. 3, 4 - 5.

4. Comme l'a montré P. Lemerle, loc. cit., p. 3.

5. M. Gédéon, Ὁ Ἄθως. Ἀναμνήσεις - ἔγγραφα - σημειώσεις, Constantinople 1885, p. 181 - 182 et n. 203, 204. Ces données passèrent tacitement, presque telles-queelles, dans le Περιγραφικὸς κατάλογος τῶν . . . σωζομένων . . . ἐγγράφων περὶ τῶν ἐν Ἄθῳ μονῶν . . ., de K. Délikanis, Constantinople 1902, p. 175. Le témoignage invoqué par Gédéon, Skylitzès, p. 446.

6. *Actes Kutlumuš*, p. 4.

qui, passant “non seulement aux Byzantins, mais au christianisme. . . alla sans doute finir sa vie au Mont Athos” où, à une date comprise entre 1063 (mort de Qutlumuš I<sup>er</sup>) et 1169 (voir plus haut), il “fonda notre couvent, qui perpétua son nom”. Et, “en attendant de nouveaux documents”, de proposer un rapprochement de ces termes, pour placer cette date au début ou pendant la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

Il me semble pourtant qu'on peut, de prime abord, reculer un peu cette période, et la restreindre encore, à la génération des fils de Qutlumuš I<sup>er</sup>, étant donné qu'en dehors de celui-ci les sources byzantines ne donnent le nom de Koutloumousis qu'à ses fils, et non pas aux descendants de ces derniers<sup>2</sup>.

Ce sont les résultats acquis par notre recherche qui, tout en confirmant la justesse de cette précision, nous offriront la clé du phénomène autrement si singulier d'un prince turc moine hagiote et fondateur d'un couvent athonite.

C'est après le désastre byzantin de Mantzikert (1071) que les Turcs purent s'installer en Asie Mineure. A cette époque, Qutlumuš I<sup>er</sup> était déjà mort depuis quelques années (en 1063/4<sup>3</sup>). Mais ses fils, mentionnés pour la première fois en 1075<sup>4</sup>, se mêlèrent peu après aux luttes pour le trône de Byzance, prenant le parti de Nicéphore Botaniate (1078-1081), auquel ils prêtèrent hommage, “de cette manière devenant, dans un sens, eux aussi des Byzantins”<sup>5</sup>. A la faveur des révoltes d'autres prétendants byzantins, ils réussirent vite à s'emparer de presque toute l'Asie Mineure, à l'avènement d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène leur domination s'étendant jusqu'à la Propontide<sup>6</sup>. Le plus important d'entre eux, le premier sultan de Rûm, fut Soliman, qui, selon Anne Comnène<sup>7</sup>, était arrivé à commander “à tout l'Orient”.

1. Ibid., p. 5.

2. A l'instar des fils de Qutlumuš, appelés parfois de leur patronyme, le fils de Soliman b. Qutlumuš, Qilig-Arslan, sera appelé aussi Sulaiman, d'après son père (Cl. Cahen, *La première pénétration turque en Asie-Mineure (seconde moitié du XI<sup>e</sup> s.)*, Byzantion 18, 1948, p. 46, n. 2), mais, pour autant que je sache, jamais du nom de son grand-père.

3. Cl. Cahen, op. cit., p. 44, n. 1; “dhu'l-hidjdja 456/décembre 1063 - janvier 1064”, id., *Qutlumuš et ses fils avant l'Asie Mineure*, Der Islam 39 (1964), p. 24.

4. Ibid., p. 25. On trouvera dans cet article de Cl. Cahen le peu d'informations que l'on possède sur Qutlumuš, ainsi que sur ses fils pour la période précédant leur installation en Asie Mineure.

5. Id., *Pre-Ottoman Turkey*, Translated from French by J. Jones-Williams, Londres 1968, p. 75; cf. id., *La première pénétration. . .*, p. 43.

6. Ibid., p. 42 - 43.

7. *Alexiade*, III, XI: éd. Leib, t. I, p. 136, l. 13 - 14.

Alexis I<sup>er</sup> lança contre les Turcs quelques attaques de “commando”, ce qui, toujours d’après Anne Comnène, aurait amené “le sultan à demander instamment la paix”<sup>1</sup>.

En réalité, l’empereur dut accepter l’existence du nouveau sultanat, mais par un procédé caractéristique pour la politique et l’idéologie byzantines, Soliman ben Qutlumuš devint formellement un client de l’Empire, le basileus étant censé lui avoir concédé, comme à un vassal, le gouvernement des territoires perdus. Selon l’expression suggestive de Claude Cahen, Constantinople en fit ainsi “un sultan dans l’Empire byzantin”<sup>2</sup>.

A l’instar des autres cas que nous avons examinés, nous inférerons, en toute certitude, qu’entre cette convention d’une part — c’est-à-dire entre la position qu’elle créait à la dynastie des “Qutlumuš” et à ses possessions dans le cadre du système byzantin — et, d’autre part, l’apparition à l’Athos d’un couvent fondé et dirigé par un membre de cette dynastie, il y a un rapport direct, la première expliquant la deuxième.

Nous croyons donc pouvoir conclure que le couvent de Koutloumous fut fondé peu après 1081, pour consacrer l’allégeance à l’empereur Alexis I<sup>er</sup> de Soliman ben Qutlumuš, mais aussi la légitimité de son pouvoir et de son nouvel Etat, et que le fondateur de ce couvent fut un proche parent de Soliman, vraisemblablement l’un de ses frères, comme le suggèrent le nom même qu’il a transmis à sa fondation et, par ailleurs, les exemples d’un Léon (frère du duc de Bénévent) et d’un Sabbas (fils de Nemanja, mais aussi frère du grand župan et sébastocrator Etienne).

Chose curieuse, nos conclusions rejoignent, au fond, la tradition athonite, qui attribue en général la fondation de Koutloumous à Alexis I<sup>er</sup> Comnène.

Comme les exemples ibère et serbe l’indiquent, c’était le basileus qui concédait aux fondateurs étrangers les couvents qu’ils bâtissaient à l’Athos, le chrysobulle qu’il leur octroyait en l’occurrence constituant la véritable charte de fondation du couvent en question<sup>3</sup>. Il est donc parfaitement compréhensible qu’au fil du temps les moines aient préféré considérer comme vrai fondateur de leur couvent Alexis I<sup>er</sup> Comnène

1. Ibid., III, XI, 4 = p. 138, l. 7 - 8; mais, malgré les succès de ces incursions, l’imminence de l’attaque normande força le basileus “d’accepter un traité de paix”, loc. cit., 5 = l. 8 - 24. Cf. Dölger, *Regesten*, n° 1065.

2. Cl. Cahen, *La première pénétration...*, p. 44.

3. Cf. le cas de Chilandar, supra, p. 262.

et non le prince turc qui le fut, certes, mais sous l'égide de cet empereur. Par ailleurs, comme le couvent continua de porter son nom, une autre tradition attribua sa fondation à un moine, devenu un saint, l'"ὅσιος Κουτλουμούσης"<sup>1</sup>.

Nous rencontrons Alexis Comnène et un moine Koutloumousis ensemble, comme fondateurs de notre couvent, dans un document qui prétend aussi que ce dernier portait le nom monastique de Calliste<sup>2</sup>.

Mais, comme P. Lemerle l'a depuis longtemps prouvé, ce document n'est qu'un "faux grossier", dû à "quelque moine ambitieux" qui, au XVI<sup>e</sup> siècle, "copia... le chrysobulle de fondation conservé dans les archives d'un couvent voisin, Dionysiou, et que l'empereur de Trébizonde, Alexis III, avait en 1374 délivré à ce monastère. Il se contenta de remplacer le nom de Dionysiou par celui de Kutlumus, et la date de 1374 par celle de 1082, en sorte que le nouveau chrysobulle, aux yeux d'un lecteur ignorant, ou enclin à une indulgence complice, parût émaner d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène"<sup>3</sup>.

Tout cela est parfaitement vrai: il y aurait seulement à ajouter que le faussaire remplaça aussi le nom du fondateur-higoumène Denys (Διονύσιος), auquel Alexis III de Trébizonde octroya le chrysobulle de Dionysiou, par celui d'un higoumène Calliste = Koutloumousis<sup>4</sup>. On ne peut pas toutefois tenir pour certain que, comme le laisse entendre P. Lemerle, *tous* les historiens de l'Athos qu'il cite pour avoir affirmé que le couvent de Koutloumous fut fondé par Alexis I<sup>er</sup><sup>5</sup>, tirèrent ce renseignement du faux en question.

En fait, seuls quelques-uns des plus récents d'entre eux évoquent ce document, et encore le rôle qu'ils assignent à Alexis Comnène n'est pas le principal. Ce sont: S. Kalligas, selon lequel Alexis I<sup>er</sup> refit seulement le couvent, qui *παλαιὰ ἐκτίσθη παρά τοῦ κτήτορος Κουτλουμουσίου καλούμενου*<sup>6</sup>; G. Smyrnakès, qui affirme que le couvent existait en 988<sup>7</sup>, mais qui ajoute néanmoins que *Ἦς ἰδρυτῆς δ' αὐτῆς [τῆς μονῆς]*

1. P. Lemerle, *Actes Kutlumus*, p. 3.

2. Dans le texte, *...καθηγητῆ καὶ ἱερομονάχῳ κὺρ Καλλίστῳ τὸ καλούμενον Κουτλουμούσι... Actes Kutlumus*, Appendice I, p. 227, l. 46.

3. P. Lemerle, *op. cit.*, p. 1.

4. Cf. *ibid.*, p. 226.

5. "Depuis Jean Comnène et Barskij, jusqu'à Kalligas, Gédéon, Smyrnakès et Ktéνας". *Ibid.*, p. 2.

6. S. Kalligas, *Ἔθωνιὰς ἤτοι σύντομος περιγραφή τοῦ Ἁγίου Ὄρους Ἄθωνος*, Mont Athos 1863, p. 92.

7. Date doublement erronée, voir P. Lemerle, *Actes Kutlumus*, p. 4 et n. 23

ἀναφέρεται πλὴν ἄλλων καὶ ὁ Ἀλέξιος Α' ὁ Κομνηνός<sup>1</sup>; Chr. Kténas, qui ne fait que passer en revue les versions et les dates proposées par certains de ses prédécesseurs, dont la version de Kalligas<sup>2</sup>. Par contre, nous avons vu que M. Gédéon, qui sait très bien indiquer l'origine du nom de Koutloumous, considérait que le couvent appelé ainsi fut fondé "sous l'empereur Alexis Comnène (ἐπὶ τοῦ αὐτοκράτορος Ἀλεξίου Κομνηνοῦ) vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou au début du XII<sup>e</sup>"<sup>3</sup>, ce qui indique clairement qu'il n'a pas utilisé le faux chrysobulle, où le couvent est dit fondé *par* (et non *sous*) Alexis I<sup>er</sup>, et à une date très précise (août 1082).

Quant aux historiens plus anciens, tant Jean Comnène, dans son Proskynitaire<sup>4</sup>, que Barskij, se contentent d'affirmer que le couvent fut fondé par Alexis Comnène, sans préciser quand, et le second déclare même qu'on ne trouve pas la date exacte de sa fondation<sup>5</sup>, ce qui prouve qu'il n'a pas connu celle inscrite dans le faux chrysobulle.

Il semble donc que le faussaire de Koutloumous ne voulut qu'étayer d'un prétendu acte une tradition athonite déjà existante, qui repose sur des éléments authentiques.

Dans cette éventualité, notre faux chrysobulle ne ferait qu'enregistrer pour la première fois cette tradition, dont les origines remonteraient à l'époque même où fut fondé le couvent de Koutloumous. Mais, quoi qu'il en soit, la date qu'on y attribue à cette fondation est 1082, c'est-à-dire l'année qui suivit l'avènement d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène, ainsi que le rétablissement de la paix qu'il conclut avec Soliman ben Qutlumuš. Cette date signifierait donc elle aussi, à sa manière, du rapport que nous avons établi entre la fondation du couvent athonite de Koutloumous et la place que les conditions de cette paix assignaient au sultan de Rûm et à ses possessions en les subordonnant à l'empereur byzantin.

1. G. Smyrnakès, *Τὸ Ἅγιον Ὄρος*, Athènes 1903, p. 518.

2. Chr. Kténas, *Ἀπαντα τὰ ἐν Ἅγίῳ Ὄρει ἱερά καθιδρόματα...*, Athènes 1935, p. 542.

3. Cf. supra, p. 263.

4. *Προσκυνήταριον τοῦ Ἁγίου Ὄρους τοῦ Ἄθωνος*. Rédigé en 1698 et imprimé pour la première fois en 1701. Cette première édition, pratiquement introuvable, fut reproduite par B. de Montfaucon, *Palaeographia Graeca...*, Paris 1708 (le passage concerné, p. 483) et, tout récemment, par la maison d'édition athonite Pansélinos, Karyés 1984, avec introduction, liste des éditions et bibliographie par l'hiéromoine Justin Simonopétrite (le même passage, p. 77).

5. V. G. Barskij, *Stranstvovanija po sovjatym mestam vostoka s 1723 po 1747 g., III, Vtoroe poseščenie...*, éd. N. Barsukov, St.-Pétersbourg 1887, p. 164.

## III. AUTRES ITALIENS ET CAUCASIENS AU MONT ATHOS

Les résultats auxquels nous avons abouti jusqu'ici nous permettent d'élargir notre enquête à d'autres couvents fondés par des moines plus ou moins étrangers. Il va de soi que ces résultats peuvent trouver une application, et donc une vérification, particulièrement éloquentes, dans les cas où ces moines proviennent de régions revendiquées par Byzance en Italie et au Caucase, et s'installent à l'Athos à la même époque, ou peu s'en faut, que Léon de Bénévent et les Géorgiens.

Pour l'Italie, il en est ainsi des athonites amalfitains, calabrais et siciliens.

## 1. Le couvent de l'Amalfitain

On considérait tout récemment encore que les informations concernant le couvent surnommé "de l'Amalfitain", ou "des Amalfitains", sont relativement nombreuses, ou en tout cas suffisamment pour permettre de retracer les principales étapes de son histoire<sup>1</sup>.

Nous avons vu pourtant que l'opinion selon laquelle ce couvent aurait été fondé par Léon de Bénévent n'a aucun appui documentaire. Par ailleurs, il nous faut renoncer à la presque totalité des témoignages à l'aide desquels on a cru pouvoir reconstituer ses débuts. Il s'agit en effet de signatures latines apposées sur des actes athonites, considérées comme appartenant, toutes, à des Amalfitains, mais qui, en réalité, ne fournissent aucune indication quant à l'origine des signataires<sup>2</sup>.

Mais bien sûr, cela n'exclut pas la possibilité même que parmi ceux-ci il y ait eu des Amalfitains, dont la présence au Mont Athos encore du temps de saint Athanase de Lavra est en tout cas attestée par ses Vies<sup>3</sup>. C'est sans doute de la même époque que date le couvent athonite amalfitain, dont la première mention documentaire remonte à 1010<sup>4</sup>.

En prenant en discussion les conditions générales qui expliqueraient, selon lui, la fondation de ce couvent, A. Pertusi ne manque pas de re-

1. Notamment Pertusi, *Monasteri*, p. 217 sq.; cf. P. Lemerle, *Les archives du monastère des Amalfitains au Mont Athos*, EEBS 23 (1953) (=id., *Le monde de Byzance: Histoire et Institutions*, Var. Repr. 1978, XXII), p. 548 - 566.

2. Je l'ai montré dans mon article cité, *Ααθηάουσα άθωνίτικη μονή...*, p. 287 - 290.

3. *Vitae duae*: Vie A, ch. 178; Vie B, ch. 47. Athanase est mort vers 1000 (au plus tôt en 997). J. Noret, dans op. cit., p. CX - CXI, n. 25. Dans les deux Vies, Amalfi est comprise dans une liste des régions lointaines dont les habitants venaient à l'Athos au temps d'Athanase. Pour cette liste, infra, p. 272.

4. Cf. D. Nastase, op. cit., p. 290 et n. 4; cf. aussi infra, p. 271.

marquer que “gli Amalfitani furono tra i primi a fondare colonie commerciali a Costantinopoli e nel vicino Oriente”<sup>1</sup>. Et de supposer que leur colonie de la capitale byzantine — où ils sont déjà signalés en 944, et où ils possédèrent deux couvents — était “assez florissante” vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, pour conclure: “Nessuna meraviglia quindi se alla fine dello stesso secolo troviamo alla Santa Montagna una istituzione monastica che porta il loro nome”<sup>2</sup>.

Ce rapprochement est cependant trop général, et il n'épuise qu'en apparence le problème des motifs qui déterminèrent la fondation de cette “institution monastique”.

On l'a vu, les Amalfitains n'ont pas été les seuls moines italiens à venir s'installer au Mont Athos et y fonder un couvent. Or, ni pour les Bénéventains, ni pour les Siciliens, ni pour les Calabrais non plus, on ne saurait parler de l'existence de rapports économiques pour expliquer ce phénomène. Par ailleurs, Amalfi ne fut pas la seule ville maritime italienne à avoir entretenu des relations commerciales soutenues avec Byzance et possédé une colonie à Constantinople. Un peu plus tard, il en fut de même de Venise et de Pise et, ultérieurement, de Gênes, leur concurrente<sup>3</sup>. Mais, pour autant que je sache, cela n'entraîna pas l'apparition de couvents, vénitien, pisan ou gênois, à l'Athos.

On pourrait, certes, objecter pour les deux dernières de ces villes, que l'établissement de leurs colonies sur le Bosphore est ultérieur au schisme de 1054 (des Pisans, à partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, des Génois en 1155)<sup>4</sup>. Mais le couvent athonite amalfitain continua d'exister longtemps après 1054: en 1198 il fonctionnait encore<sup>5</sup>. A en juger d'après un acte de 1087, que son higoumène signe immédiatement après celui de Lavra<sup>6</sup>, l'on dirait même que pendant les décennies qui suivirent le schisme il jouissait d'une situation importante<sup>7</sup>. Du reste, Pise entre-

1. Pertusi, *Monasteri*, p. 218.

2. Ibid., p. 218 - 220.

3. Cf. (y compris pour la colonie constantinopolitaine d'Amalfi) R. Janin, *Constantinople byzantine*, Paris 1964, p. 245 - 253. Pour les Anconitains établis à Constantinople, ibid., p. 254. Cf. aussi infra.

4. Loc. cit., p. 249, 250.

5. *Actes de Chilandar* cit., n° 3, l. 19 - 20; n° 4, l. 33, 60.

6. *Actes de Philothée*, publiés par W. Regel, E. Kurtz et B. Korablev, St.-Petersbourg 1913 (Viz. Vrem. 20, Supplément 1), n° 1, l. 154 - 155. C'est dans le même ordre qu'il est cité dans le texte de l'acte, l. 72 - 73, 77 - 78, cf. P. Lemerle, *Les archives...*, p. 553.

7. Dans un acte de Lavra de mai 1017, “le moine Jean l'Amalfitain” signe même immédiatement après le prôtos (*Actes Lavra* I<sup>2</sup>, n° 21, l. 40), ce qui serait encore

tenait dès avant 1054 des rapports amicaux avec Constantinople, et, en 1006 c'est grâce au concours de sa flotte que Byzance put vaincre sur mer les Arabes et éloigner ainsi le péril de leurs incursions dans ses possessions de l'Italie méridionale<sup>1</sup>.

Cependant, un simple coup d'œil sur la carte permet de constater que Pise comme Gênes et Venise aussi, se trouvaient très loin de ces possessions et qu'elles échappaient à tout contrôle byzantin possible. Il est vrai que, à la différence des deux premières, Venise acceptait un semblant de suzeraineté byzantine et que ses ducs — puis, en dialecte local, doges — portaient des titres auliques byzantins. Mais, en fait, Constantinople ne pouvait plus imposer sa volonté à la cité des lagunes, située déjà hors de son rayon d'action. Par contre, à partir justement de la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle, Byzance sera de plus en plus tributaire du commerce maritime vénitien et en 992 Basile II accordait de larges privilèges aux marchands de la République<sup>2</sup>. Plus tard, Byzance dépendra militairement aussi de la flotte de Venise, puis de celle de Gênes, mais déjà en 1003 ce fut le concours de la première qui obligea les Arabes à lever le siège de Bari<sup>3</sup>.

C'est bien différemment que se présentait la situation d'Amalfi. Cette minuscule république maritime se trouvait à proximité des possessions directes byzantines de l'Italie du Sud et elle reconnaissait à Constantinople une autorité qui n'était pas toujours formelle. C'est qu'elle y voyait une garantie contre des voisins dangereux, comme le duché de Naples, auquel elle avait appartenu et de la tutelle de qui elle s'était laborieusement affranchie, ou comme Capoue et Bénévent<sup>4</sup>. Ces liens

mieux, mais, malheureusement, ce document est suspect (cf. les commentaires des éditeurs, p. 163; cf. aussi D. Nastase, op. cit., p. 290). Pour cet essor du couvent amalfitain, cf. Pertusi, *Monasteri*, p. 228 et n. 39.

1. Cf. *Ἱστορία τοῦ Ἑλληνικοῦ Ἔθνους*, 8, Athènes 1979, p. 127 (auteur du chapitre, N. Oikonomidès).

2. Par un chrysobulle fameux (de mars 992), conservé dans une traduction latine publiée plusieurs fois.

3. R. Cessi, *Venezia ducale*, I, *Duca e popolo*, Venise 1940, p. 392 - 393; cf. N. Oikonomidès, loc. cit.

4. Plus récemment, M. Ballard, *Amalfi et Byzance (X<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles)*, TM 6 (1976), p. 85 - 95, avec indications bibliographiques, p. 85, n. 2. Comme l'auteur le fait justement remarquer, l'"indépendance de fait" qu'Amalfi avait gagnée, était "moins dirigée contre le gouvernement de Constantinople que contre l'autorité du duc de Naples" (p. 85) et Byzance "accepte d'autant mieux cette «autonomie périphérique»... que les Amalfitains luttent vaillamment contre les Lombards de Bénévent et de Salerne, et donnent au basileus les marques d'allégeance qui lui sont dues" (p. 85 - 86).

de dépendance s'étaient relâchés avant l'avènement de Nicéphore Phokas. Mais ils se ressérèrent, semble-t-il, sous le règne de cet empereur, dans l'armée duquel les contingents amalfitains ont joué un rôle important<sup>1</sup>, et surtout vers 970, justement pendant que Pandolf Tête de Fer se trouvait prisonnier à Constantinople et que les troupes byzantines ravageaient ses possessions et assiégeaient Capoue<sup>2</sup>.

Après le retour de Pandolf, ses relations avec Manson II, duc et patrice d'Amalfi, seront très tendues, à cause de leurs visées sur Salerne<sup>3</sup>. Dans cette rivalité, ce fut d'abord le prince de Capoue et de Bénévent qui eut le dessus<sup>4</sup>. Mais à sa mort (981), Manson II chassa son fils nommé aussi Pandolf, prince de Salerne, qu'il annexa à ses Etats<sup>5</sup>. Ce changement se fit au détriment de l'Empire d'Occident, mais il dut aussi mécontenter le duc de Naples, bien qu'il arborât à l'époque, tout comme celui d'Amalfi, des titres byzantins. En effet, en essayant, sans succès, de reprendre Salerne à Manson, Othon II s'arrête d'abord à Naples, où J. Gay pensait avec raison qu'il est "accueilli sans doute avec déférence par le duc Marin [II], à cause de la jalousie qui sépare Naples d'Amalfi"<sup>6</sup>.

On comprend que dans ces conditions Amalfi avait grand besoin de l'appui de Byzance et que, pour l'obtenir, elle devait lui donner des garanties de son allégeance. Or c'est dans un but similaire et dans des conditions en plus d'un point semblables, qu'avaient été fondés les autres couvents athonites étrangers dont nous nous sommes occupé. Nous en déduisons que l'apparition, dans ces circonstances, d'un couvent amalfitain à l'Athos répond aux mêmes motifs et, par conséquent, que ce couvent fut fondé précisément pour prouver la dépendance d'Amalfi envers l'empire byzantin.

Quant à la date de sa construction, que nous avons supposé remonter à l'époque de saint Athanase, notre déduction nous permet de la placer quelque temps (pas plus de quelques années) après les événements qui, en 981, bouleversèrent à l'avantage de Byzance la configuration politique de l'Italie méridionale.

1. Liudprandi, *Relatio...*, MGH S, III, p. 357.

2. Gay, *Italie méridionale*, p. 321.

3. Ibid., p. 321 - 322.

4. Loc. cit., p. 322.

5. Ibid., p. 331 - 332; A. Hofmeister, *Zur Geschichte Amalfis in der byzantinischen Zeit*, BNJ 1 (1920), p. 114 - 115.

6. *Italie méridionale*, p. 332; cf. p. 339 - 340.

## 2. Le couvent du Calabrais

Si Bénévent et Amalfi étaient des États vassaux de Byzance, la Calabre était un thème byzantin, administré par les fonctionnaires du basileus.

Selon la Vie du saint calabrais Barthélemy de Simeri, celui-ci, après avoir fondé (vers 1101 - 1103)<sup>1</sup> le couvent de Santa-Maria Nea-Hodigitria (dit "del Patir") à Rossano, se rendit à Constantinople, où il fut très bien reçu par Alexis I<sup>er</sup> Comnène, et où un personnage important de la cour, Basile Kaliméris, lui confia la réorganisation du couvent de Saint-Basile, qu'il possédait à l'Athos. Saint Barthélemy aurait accepté et mené à bonne fin cette tâche, et ce serait en souvenir de lui que ce couvent se serait appelé, "jusqu'aujourd'hui", «τὸ μοναστήριον τοῦ Καλαβροῦ»<sup>2</sup>.

Cette explication n'est pas recevable, du moins telle-quelle. C'est que "le monastère du Calabrais" existait indubitablement à l'Athos, non seulement avant la date attribuée par l'hagiographe au voyage du saint calabrais à Constantinople<sup>3</sup>, mais encore avant l'avènement d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène (4 avril 1081) qui, selon la même source, régnait à l'époque de ce voyage.

En effet, la plus ancienne mention connue de ce couvent remonte à octobre 1080<sup>4</sup>. Mais il ne s'agit là que d'un *terminus ante quem*, et c'est déjà "vers 970" que l'ermitte calabrais Nicéphore le Nu arrivait à l'Athos<sup>5</sup>, pour s'y convertir au cénobitisme<sup>6</sup>. Par ailleurs, la Calabre est comprise dans une liste des contrées lointaines d'où, selon les Vies d'Athanase de Lavra, la renommée de celui-ci attirait vers l'Athos bien du monde, "de Rome elle-même, d'Italie, de Calabre, d'Amalfi, d'Ibérie, d'Arménie..."<sup>7</sup>. Or, comme Denise Papachryssanthou l'a bien remarqué<sup>8</sup>, "dans cette liste... figurent probablement toutes les régions et tous les groupes ethniques représentés au Mont Athos vers la fin du X<sup>e</sup> et le début du XI<sup>e</sup> s.". Mais deux au moins de ces groupes — les

1. Cf. Pertusi, *Monasteri*, p. 238, 241.

2. P. Batiffol, *L'abbaye de Rossano*. Contribution à l'histoire de la Vaticane, Paris 1891 (=Var. Repr. 1971), p. 2 sq. Cf. Pertusi *Monasteri*, p. 238 - 239.

3. Cf. *ibid.*, p. 241.

4. F. Dölger, *Aus den Schatzkammern...*, n° 104, l. 26 - 27.

5. Cf. D. Papachryssanthou, *Actes Prôtaton*, p. 83.

6. *Vitae duae*: Vie A, ch. 161 - 162; Vie B, ch. 43, l. 27 - 50.

7. «... από τε Ῥώμης αὐτῆς, Ἰταλίας, Καλαβρίας, Ἀμάλφης, Ἰβηρίας, Ἀρμενίας...». *Ibid.*, Vie A, ch. 158, l. 6 - 7, Vie B, ch. 43, l. 14 - 16.

8. *Actes Prôtaton*, p. 83, n. 210.

Ibères et les Amalfitains — possédaient à cette époque leurs propres couvents, fondés dans les conditions qu'on a vues<sup>1</sup>. On pourrait donc admettre que le couvent athonite appelé "du Calabrais"<sup>2</sup>, ou "des Calabrais"<sup>3</sup>, fut fondé lui aussi vers la même époque et dans le même but que les autres établissements monastiques qui représentaient à l'Athos les possessions byzantines du sud de la péninsule italienne.

Quant au témoignage de la Vie de saint Barthélemy de Simeri, il faut accepter avec Pertusi, comme le plus probable, que le couvent étant déjà appelé τοῦ Καλαβροῦ, "l'agiografo abbia creduto opportuno di deduire tal nome del fatto del soggiorno del santo con intento manifestamente elogiastico"<sup>4</sup>.

Mais cette hypothèse, pour vraisemblable qu'elle soit, ne suffit pas à expliquer la présence et l'activité mêmes, à Constantinople et au Mont Athos, d'un représentant de marque du monachisme calabrais de l'époque normande, un bon demi-siècle après le schisme de 1054 et plusieurs décennies après que la domination byzantine ait cessé en Italie. Nous savons en échange que la conquête des possessions byzantines d'Italie par les Normands de Sicile (dernier acte, la chute de Bari, 1071), ne mit pas fin à leur conflit avec les empereurs byzantins et que, dans le cadre de ce conflit, Manuel I<sup>er</sup> Comnène fit une tentative très poussée de *reconquista* italienne<sup>5</sup>. Mais, avant Manuel, son grand-père Alexis I<sup>er</sup> avait espéré revenir en Italie, à la faveur d'une conjoncture défavorable aux Normands et de la Querelle des Investitures. Alexis prit partie pour le pape Pascal II, qu'Henri V avait arrêté et forcé à le couronner empereur (1111). Le basileus projeta même de se faire, lui, couronner à Rome et en accord avec Pascal II, il fit une tentative de réunion des Eglises, laquelle amena à Constantinople l'archevêque de Milan en tant que délégué du pape<sup>6</sup>. Or saint Barthélemy de Simeri n'était pas un inconnu pour Pascal II qui, vers 1105, prenait des mesures en sa faveur<sup>7</sup>.

1. Pour d'autres régions de la même liste, infra, p. 278, 311. Pour la région qu'on y appelle "Italie" et qui, à mon sens, doit être identifiée avec le catépanat byzantin de ce nom, cf. D. NASTASE, op. cit., notamment p. 292 - 293.

2. Comme dans l'acte d'octobre 1080 et dans la Vie de saint Barthélemy.

3. Comme dans un acte athonite de 1108 (?). *Actes Lavra* I<sup>2</sup>, n<sup>o</sup> 57, l. 69.

4. PERTUSI, *Monasteri*, p. 241.

5. Il suffit ici de renvoyer à la présentation qu'en fait Bréhier, *Byzance*, p. 271 - 272.

6. Ibid., p. 261.

7. P. BATIFFOL, op. cit., p. 6, 16; PERTUSI, op. cit., p. 238. Pour saint Barthélemy en tant qu'"agent grec des grandes créations centrales [monastiques]

Sa venue à Constantinople sensiblement à la même époque et dans de pareilles circonstances, la réception et les égards que lui réservèrent là le couple impérial et “tout le sénat”, les dons qu’Alexis I<sup>er</sup> lui prodigua<sup>1</sup>, la proposition d’aller à l’Athos faite par un personnage en vue à la cour, voilà autant d’indices que la mission accomplie à la Sainte Montagne par saint Barthélemy de Calabre doit être mise en rapport avec les projets italiens de la politique impériale byzantine, et qu’elle s’explique par le rôle que Byzance accordait à la communauté athonite dans le cadre de cette politique.

### 3. Le couvent du Sicilien

Le couvent athonite τοῦ Σικελοῦ fut fondé avant 985 “par un moine nommé Luc, originaire de Sicile”<sup>2</sup>. Il était placé sous le vocable de saint Jean le Théologien<sup>3</sup> et en 985 son higoumène s’appelait Phantinos<sup>4</sup>. D’autres higoumènes figurent dans des actes de<sup>5</sup>: 996<sup>6</sup>, 1009<sup>7</sup>, 1016<sup>8</sup>, 1030 (probablement)<sup>9</sup>, 1034<sup>10</sup>, 1035<sup>11</sup>, 1081<sup>12</sup>, 1083<sup>13</sup>, 1108 (?)<sup>14</sup>. Après quoi, le couvent n’est plus mentionné. Au XIV<sup>e</sup> siècle toutefois, une notice dorsale athonite en slavon se réfère encore (même si ce n’est, peut-être, que par mégarde) à un monydrion du Sikélu (*Za Sikeelu*)<sup>15</sup>.

normandes”, A. Guillou, *Greco d’Italie du Sud et de Sicile au Moyen Age: Les moines*, Mélanges d’Archéologie et d’Histoire 75 (1963) (= id., *Studies on Byzantine Italy*, Var. Repr. 1970, XII), p. 96.

1. P. Batiffol, loc. cit., p. 6.

2. D. Papachryssanthou, *Actes Prôtaton*, p. 90.

3. Cf. P. Lemerle, *Actes Saint-Pantéléémôn*, p. 57.

4. En janvier 985, un acte d’Iviron est écrit διὰ χειρὸς Φαντίνου ἡγούμενου μονῆς μοναχοῦ Λουκά τοῦ Σικελοῦ. G. Smyrnakès, op. cit., p. 39; cf. D. Papachryssanthou, loc. cit., n. 301; cf. aussi P. Lemerle, op. cit., p. 56-57.

5. Une liste, P. Lemerle, loc. cit., p. 57.

6. *Actes Lavra I*<sup>2</sup>, n° 12, l. 29.

7. *Actes de Chilandar*, n° 1, “l. 7 et l. 49 où figure le vocable *lou Théologou*” P. Lemerle, *Actes Saint-Pantéléémôn*, loc. cit.

8. *Actes de Xèropotamou*, édition diplomatique par J. Bompaire, Paris 1964, n° 3, l. 18, 29, 56.

9. *Actes Saint-Pantéléémôn*, n° 1, l. 20.

10. *Actes d’Esphigménou*, édition diplomatique par J. Lefort, Paris 1973, n° 1, l. 45.

11. *Actes Lavra I*<sup>2</sup>, n° 29, l. 23.

12. *Actes de Xèropotamou*, n° 6, l. 58.

13. *Actes de Xénophon*, publiés par L. Petit, St.-Pétersbourg 1903 (*Viz. Vrem.*, 10, Supplément 1), n° 1, l. 309.

14. *Actes Lavra I*<sup>2</sup>, n° 57, l. 68. Cf. *Actes de Xèropotamou*, p. 60.

15. *Actes de Xèropotamou*, n° 13, p. 102; cf. P. Lemerle, *Actes Saint-Pantéléémôn*, p. 57.

La Sicile avait été conquise par les Arabes entre 827 et 902. Mais quelques centres grecs au nord-est de l'île avaient réussi à garder leur liberté longtemps encore et ce n'est qu'en 962 - 963 que les envahisseurs musulmans purent venir à bout de leur résistance<sup>1</sup>.

Nicéphore Phokas réagit en organisant une grande campagne contre les Sarrasins de Sicile, mais qui finit par un désastre en 965<sup>2</sup>. Et pourtant, la même année nous rencontrons encore un stratège de Sicile<sup>3</sup>, différent de celui de Calabre<sup>4</sup>, et pendant la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle Byzance essayera de nouveau, et plusieurs fois, de reprendre l'île par les armes<sup>5</sup>.

Fondé *ante* 985, donc à une date proche en tout cas de celle de l'expédition envoyée en Sicile par l'empereur fondateur de Lavra, et continuant à exister lors des expéditions ultérieures et encore quelque temps ensuite, le couvent *tou Sikélou* devait, à mon sens, marquer dans le sein de la communauté athonite œcuménique l'appartenance de la Sicile à l'empire qui tentait de la récupérer.

#### 4. Les Arméniens à l'Athos

En retournant de nouveau à l'autre bout du monde byzantin, en Orient, la lutte menée par l'Empire pour s'assurer la domination du bastion caucasien visa tout autant — sinon plus — l'Arménie que la Géorgie. Au cours de cette lutte, l'histoire des peuples et des formations politiques du Caucase est d'ailleurs si intimement mêlée, qu'il est souvent difficile de tracer une limite précise entre les possessions des princes géorgiens et arméniens, voire de préciser l'appartenance de ces princes à l'un ou l'autre des deux peuples.

On a vu d'ailleurs, que lors de la campagne d'Orient que Nicéphore Phokas inaugurait en 964, parmi ses troupes se trouvaient précisément les contingents de ses alliés géorgiens et arméniens<sup>6</sup>.

1. Pour la persistance de la vie monastique grecque en Sicile après la conquête arabe, A. Guillou, *op. cit.*, p. 83 sq.

2. Schlumberger, *N. Phocas*, p. 440 sq.; Gay, *Italie méridionale*, p. 290 - 291.

3. A. Pertusi, *Contributi alla storia dei temi bizantini dell'Italia meridionale*, extrait d'*Atti del 3o Congresso internazionale di studi sull'alto medioevo*, Benevento. . . , 1956, Spoleto 1958, p. 10 et n. 36.

4. *Ibid.*, p. 10 et n. 37.

5. Cf., par exemple, Bréhier, *Byzance*, p. 195, 197, 206.

6. *Supra*, p. 255 - 256. (Skylitzès, p. 268. 11. Cf. Schlumberger, *N. Phocas*, p. 424). Pour les Arméniens dans l'armée byzantine au X<sup>e</sup> siècle, cf.

A cette époque, Byzance possédait déjà l'important centre arménien de Karin-Théodosiopolis (Erzérourm), qu'elle avait annexé peu auparavant<sup>1</sup>. Mais c'est avec Nicéphore Phokas que sera reprise l'avance byzantine en Arménie, avance qui aboutira à la conquête de la majeure partie du pays.

Cette offensive politique et militaire avait été précédée de persécutions religieuses, qui frappèrent surtout les Arméniens des provinces orientales de l'Empire (Pont, Cappadoce, etc.)<sup>2</sup>, et qui coïncident dans le temps avec le traité anti-arménien de Nikon le Métanoïte, dont les étroites relations avec Nicéphore Phokas sont connues et qu'il écrivit "peut-être avec les encouragements du futur empereur"<sup>3</sup>. Ce n'est pas un pur hasard si nous avons rencontré, immédiatement après, le même Nicéphore Phokas au point de départ de la progression byzantine dans les terres arméniennes, progression dont voici les principales étapes<sup>4</sup>.

A la mort du prince arménien Achot (940 - 966 /7), son pays, le Taron, fut cédé à l'Empire par ses fils Grégoire et Bagrat, qui en furent récompensés du titre de patrice et par l'octroi de riches domaines<sup>5</sup>. Ce n'est pas pourtant de leur plein gré que les deux frères acceptèrent pareil "échange"<sup>6</sup> et le fait est qu'en 976 ils furent des premiers à passer du côté de l'usurpateur Bardas Skléros<sup>7</sup>. Ceci n'empêcha pas d'ailleurs Grégoire au moins — sur lequel nous aurons l'occasion de revenir — de détenir par la suite, sous Basile II, des fonctions importantes dans l'Empire.

N. Oikonomidès, *L'organisation de la frontière orientale de Byzance aux X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles et le taktikon de l'Escorial, Actes du XIV<sup>e</sup> Congrès international des études byzantines*, Bucarest 1971, I, Bucarest 1974 (=id., *Documents et études sur les institutions de Byzance (VII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> s.)*, Var. Repr. 1976, XXIV), p. 295 sq.

1. En 949, sinon entre 928 et 935. R. Grousset, *Histoire de l'Arménie...*, p. 475 (avec discussion des sources, n. 3); cf. P. Charanis, *The Armenians in the Byzantine Empire*, Bsl 22 (1961) (=id., *Studies on the Demography of the Byzantine Empire*, Var. Repr. 1972, V), p. 214 et n. 9. Les Byzantins perdront Théodosiopolis en 979, mais l'occuperont de nouveau une vingtaine d'années plus tard.

2. R. Grousset, op. cit., p. 485 - 486.

3. Loc. cit., p. 486 et n. 1.

4. Notamment R. Grousset, op. cit., p. 488 sq., cf. Schlumberger, *N. Phocas*, p. 350 - 352. On consultera aussi les différents travaux de N. Adontz, *Etudes arméno-byzantines*. Cf., récemment, Chr. M. Bartikian, *Tò Βυζάντιο εἰς τὰς ἀρμενικὰς πηγὰς*, Thessalonique 1981.

5. Cf. N. Adontz, *Les Taronites en Arménie et à Byzance*, p. 231.

6. Ibid., p. 232 - 233; R. Grousset, op. cit., p. 493 - 494; cf. P. Charanis, op. cit., p. 215.

7. Cf. N. Adontz, loc. cit.

L'an 1000, grâce à l'habileté de Basile II, Gourgen Khatchik, le roi (983 - 1003) d'une autre formation politique arménienne, le Vaspourakan, et son frère Sénéqérim Hohvannès, qui lui succédera (1003 - 1021), acceptent la protection byzantine<sup>1</sup>. Une vingtaine d'années plus tard, à la fin de 1021, ce dernier renoncera à ses Etats, qui seront incorporés à l'Empire. "Il reçut de celui-ci en échange la dignité de *magistros* et la région de Sébaste (Sivas)", domaine qui sera agrandi par la suite<sup>2</sup>.

Vers la même époque, Achot Qadj, frère cadet du roi d'Ani Hohvannès-Sembat et prétendant à son trône, essaya de renverser son aîné avec l'aide de troupes byzantines, mises à sa disposition toujours par Basile II<sup>3</sup>. La suite fut que le roi arménien ainsi menacé, manda en 1022 le chef de son Eglise à l'empereur — alors à Trébizonde — avec une lettre par laquelle il l'aurait institué son héritier<sup>4</sup>. "L'héritier" présomptif moura avant l'auteur de la lettre, mais, comme R. Grousset le dit en guise de conclusion à l'examen des rapports de Basile II avec l'Arménie, le basileus "avait pesé de tout le poids du grand empire byzantin sur les destinées du Hayastan, annexé près du tiers du pays, préparé l'annexion prochaine du reste"<sup>5</sup>.

Et en effet, en 1045 Ani se rendit aux Byzantins, et le roi arménien Gagik II, retenu par Constantin IX Monomaque dans un "prisonniérat doré" à Constantinople, accepta lui aussi de céder son royaume à Byzance<sup>6</sup>, en recevant les compensations habituelles: le titre de *magistros*, un palais dans la capitale et de riches domaines en Cappadoce<sup>7</sup>.

Enfin, vers 1064, devant la menace turque, le roi de Kars suivra la même voie<sup>8</sup>, mais son ancien royaume n'en fut pas moins conquis aussitôt par les Seldjukides<sup>9</sup>.

Revenons en au Mont Athos.

Nous n'avons pas à nous occuper ici de l'ascète arménien Joseph<sup>10</sup>, vu qu'il s'y était signalé plus d'un siècle avant la fondation de Lavra.

Par contre, il faut souligner que, lorsque le communauté œcuménique

1. R. Grousset, op. cit., p. 533.
2. Ibid., p. 533 - 534.
3. Ibid., p. 546.
4. Ibid., p. 556 et n. 5 (sources et bibliographie).
5. Ibid., p. 562. Pour la situation des régions arméniennes à la mort de Basile II (1025), voir ibid., p. 562 - 563.
6. Ibid., p. 581.
7. Loc. cit.
8. Ibid., p. 615 - 616; cf. Cl. Cahen, *La première pénétration turque...*, p. 24.
9. R. Grousset, loc. cit., p. 616.
10. D. Papachryssanthou, *Actes Prôtaton*, p. 29 - 30.

athonite se constituera, les Arméniens se trouveront parmi les premiers de ses membres. C'est en effet ce que laisse clairement entendre la Vie d'Athanase (dans ses deux versions), en incluant les Arméniens dans son catalogue des ἀλλόφυλοι arrivés du temps de celui-ci à l'Athos et dont, pour la plupart, nous savons qu'ils y possédaient leurs propres couvents<sup>1</sup>.

Un peu plus tard, en avril 1035, leur présence à l'Athos sera confirmée par la signature en arménien de Théoktiste sur un acte de Lavra<sup>2</sup>. Mieux, cette signature occupe une place d'honneur, la seconde après celle de l'higoumène de Lavra, suivant celle de Georges l' Ibère et précédant celle de Jean l'Amalfitain (suivie à son tour de celle de Daniel de Docheiariou)<sup>3</sup>. Comme de juste, l'athonite arménien Théoktiste y est donc placé dans un groupe d'ἀλλόφυλοι qui s'intègre tout à fait dans celui de la liste dressée par la Vie d'Athanase. Cette dernière constatation, corroborée par le fait que toutes les autres signatures que nous avons mentionnées sont celles de représentants de *couvents* — et encore de couvents très importants (Lavra, Iviron, des Amalfitains et Docheiariou) — nous mène à la conclusion que, tout comme leurs voisins Géorgiens, les Arméniens dont parle la Vie avaient eux aussi leur propre couvent à l'Athos.

Or il se fait justement qu'un couvent τοῦ Ἀρμενίου ou Ἀρμένου, sous le vocable de la Vierge Théotokos, ait existé au Mont Athos, dans la région de Xèrokastron, dès une époque reculée. Nous savons en effet que le moine Sabbas céda ce couvent à Lavra, par un acte que ses éditeurs datent de 1023 ou 1038<sup>4</sup> et pour lequel on a proposé plus récemment les dates de 1008 ou de 1098, avec une certaine préférence pour la plus reculée d'entre elles<sup>5</sup>. Au vu de tout ce qui précède, je ne crois

1. Cf. supra, p. 272 - 273.

2. *Actes Lavra I*<sup>2</sup>, n° 29, voir les *addenda*, p. 374.

3. Acte cité, l. 19 - 21 et p. 374 (*Addenda*, n° 29, l. 20).

4. *Actes de Zographou*, publiés par W. Regel, E. Kurtz et B. Korabiev, St.-Petersbourg 1907 (Viz. Vrem. 13, Supplément 1), n° 2; cf. la critique de ces dates par P. Lemerle, *Philippe et la Macédoine orientale à l'époque chrétienne et byzantine*, Paris 1945, p. 161.

5. P. Lemerle, dans *Actes de Lavra*, II, édition diplomatique par P. Lemerle, A. Guillou, N. Svoronos, D. Papachryssanthou, Paris 1977, p. 8. L'auteur envisage aussi l'éventualité que cet acte ait été émis après 1169, mais pour conclure que tout son contexte "et les usages athonites qui y sont décrits nous orientent plutôt vers une époque haute, c'est-à-dire vers 1008". Loc. cit. Pour le même acte, cf. aussi N. Oikonomides, dans *Actes de Kastamonitou*, édition diplomatique par, Paris 1978, p. 2, n. 3. En cédant son couvent à Lavra, Sabbas s'y retirera, avec ses disciples. Cf. aussi infra, p. 282.

pas qu'on puisse sérieusement douter que ce couvent, qui s'appelle τοῦ Ἀρμενίου, comme ceux des Amalfitains, des Calabrais, des Siciliens sont appelés, respectivement, τοῦ Ἀμαλφινοῦ, τοῦ Καλαβροῦ, τοῦ Σικελοῦ, que ce couvent disais-je, puisse être autre chose qu'un couvent arménien, ou, si l'on préfère, fondé par un Arménien<sup>1</sup>.

Par ailleurs il pourrait être le même — mais on ne peut en avoir la certitude — qu'un couvent *tou Xèrokastrou*, attesté dans des actes athonites à partir de 980<sup>2</sup>. Dans ce cas, la fondation du couvent “de l'Arménien” remonterait vers l'époque où furent fondés les couvents des autres ἀλλόφυλοι, dont, en premier lieu, celui des Ibères.

Mais la signature arménienne de 1035 ne relève pas du couvent de Xèrokastrou, qui est représenté sur le même acte par la signature en grec d'une personne différente, son higoumène Théophile<sup>3</sup>.

Quant à l'Arménien Théoktiste, selon Chr. Bartikian il serait le même que le prôtos Théoktiste, qui y signe le premier — en grec — et qui aurait ensuite répété sa signature, mais en arménien<sup>4</sup>. Or ce prôtos Théoktiste est assez connu: moine vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, higoumène d'Esphigménou, peut-être déjà en 1015 et sûrement en 1030, il devint prôtos vers 1035 et le demeura “au moins jusqu'en décembre 1037; il était sans doute mort en 1040 - 41”<sup>5</sup>. Fut-il réellement le même que l'athonite arménien Théoktiste de 1035? Il est vrai que cela “paraît fort surprenant”<sup>6</sup>, mais néanmoins on ne peut pas écarter complètement

1. Cf. aussi R. Janin, *Les églises et les monastères des grands centres byzantins*, Paris 1975, p. 84 - 85, qui traduit le nom du couvent τῶν Ἀρμενικῶν, du IX<sup>e</sup> siècle, par “monastère des Arméniens”, considérant que “c'est le sens qui reste le plus naturel pour l'appellation de ce monastère”.

2. P. Lemerle, op. cit., p. 7 - 8; cf. D. Papachryssanthou, *Actes Prôtaton*, p. 92: les représentants de ce couvent “apparaissent dans cinq documents du X<sup>e</sup> siècle” (en 980, 985, 991, 996, 998, loc. cit., n. 322). Pour des mentions ultérieures, P. Lemerle, loc. cit. Mais, toujours en 980, “l'agros des Saints-Apôtres dit de Xèrokastrou... devint... un monastère [autre que le précédent] que l'on retrouve [mais sous son seul vocable] en 996 et après”. D. Papachryssanthou, op. cit., p. 86 - 87 et n. 245 - 247. Enfin, un couvent *Arkou*, “situé sur la colline d'Oxys Bounos, dans la région de Xèrokastron, ... est mentionné une seule fois, en 980” également. Loc. cit., p. 87 et n. 248.

3. *Actes Lavra* I<sup>2</sup>, n<sup>o</sup> 29, l. 28.

4. Cf. P. Lemerle, *Actes Lavra* I<sup>2</sup>, *Addenda*, p. 374. Chr. Bartikian maintient cette opinion dans un article en arménien, de 1973, que cite P. Lemerle, *Cinq études sur le XI<sup>e</sup> siècle byzantin (Le typikon de Grégoire Pakourianos...)*, p. 129, n. 35.

5. J. Lefort, *Actes d'Esphigménou*, p. 18 - 19; cf. p. 30; cf. aussi D. Papachryssanthou, op. cit., p. 130.

6. P. Lemerle, *Actes Lavra* I<sup>2</sup>, p. 374.

cette hypothèse. J. Lefort souligne les rapports étroits de Théoktiste (le prôtos) avec le moine Nicéphore, lié à l'Orient (il avait fondé un couvent à Charsanion, en Asie Mineure)<sup>1</sup> et le même auteur relève une erreur dans sa manière d'écrire le nom ancien d'Esphigménou, laquelle pourrait suggérer qu'il connaissait mal le grec, sans en être toutefois probante<sup>2</sup>. Par ailleurs, l'exemple des Géorgiens montre qu'à l'époque de saint Athanase et par la suite, des moines non grecs pouvaient accéder à l'Athos à des situations très élevées<sup>3</sup>.

Pourtant, ce problème reste pour nous secondaire, car aucune de ses solutions possibles n'affecterait pour l'essentiel notre enquête. En effet, important pour nous c'est qu'un groupe d'Arméniens arrivent au Mont Athos et se mettent en rapport avec Athanase, simultanément, ou peu s'en faut, avec les premiers résultats de l'avance byzantine en Arménie commencée sous Nicéphore Phokas (vers 967, annexion du Taron), cependant qu'un couvent athonite "de l'Arménien" est fondé, vraisemblablement vers la même époque, et qu'un Arménien signe comme représentant d'un monastère athonite, apparemment important, en 1035, peu après d'autres conquêtes et infiltrations byzantines dans son pays (en 1000 le Vaspourakan "protectorat" byzantin, en décembre 1021 il est annexé à l'Empire; peu avant, Byzance envoie des troupes dans le royaume d'Ani; en 1022 le roi d'Ani institue Basile II "son héritier")<sup>4</sup>.

En tenant toujours compte des résultats déjà acquis par notre recherche, nous tirerons la conclusion que les présences arméniennes à l'Athos signalées ci-dessus devaient prouver et garantir la soumission au basileus des régions arméniennes que Byzance était en train d'incorporer sous une forme ou sous une autre, et de leurs princes. Avec cette circonstance particulière que la dite présence devait montrer à la fois ce que la politique religieuse byzantine poursuivait obtenir en même temps: à savoir l'adhésion des Arméniens à la confession "chalcédonienne".

1. J. Lefort, *op. cit.*, p. 19 et n. 49.

2. ΕΣΦΑΥΜΕΝΟΥ au lieu d'ΕΣΦΑΓΜΕΝΟΥ: "la confusion entre Y et Γ est surprenante". *Ibid.*, p. 18. Mais ailleurs Théoktiste écrit correctement ce nom (cf. *Actes Lavra I*<sup>2</sup>, n° 25, l. 50).

3. On sait qu'Athanase lui-même avait institué Jean l'ibère et, après sa mort, son fils Euthyme, épitropes de Lavra. P. h. Meyer, *Die Haupturkunden für die Geschichte der Athosklöster*, Leipzig 1894 (réimpression, Amsterdam 1965), p. 124 - 125; cf. P. Lemerle, *Actes Lavra I*<sup>2</sup>, p. 19, 45, 49. En 1154 l'higoumène du couvent de Philothéou était le Géorgien Sabas. *Op. cit.*, n° 63, du 6 novembre 1154, l. 1, 9, 65.

4. Cf. *supra*, p. 275 - 277.

5. Tornikios Kontoléôn et le couvent *tou Pithara*

Un cas qui confirme cette conclusion, tout en ouvrant des perspectives nouvelles pour la compréhension du phénomène que nous tâchons de mettre au jour, nous est fourni par le couvent athonite τοῦ Πιθαρά et par son propriétaire Tornikios Kontoléôn.

“L’histoire du petit couvent obscur, dit τοῦ Πιθαρά”<sup>1</sup>, sis près de Karyés, nous est connue surtout grâce à un acte de 1024<sup>2</sup> une *asphaleia* par laquelle il devient la propriété de Tornikios Kontoléôn, le “protospathaire et stratège d’Hellade”. Son premier fondateur fut vraisemblablement Thomas Pitharas, qu’on rencontre vers 976, dans une délégation de deux athonites envoyée chez Basile II<sup>3</sup> (circonstance qui mérite d’être retenue). Cet établissement fut vendu en tant qu’ἀγρίδιον<sup>4</sup> à Démètre Lamarès et à notre vieille connaissance Jean l’Ibère. Le premier le reconstruisit, aux frais du second, et tous deux ils en firent don au moine Cyrille — appelé dans un autre acte Κύριλλος ὁ Χαρζανᾶς<sup>5</sup>, fils spirituel de Démètre. Plus tard, Cyrille en fit don à son tour à son disciple Georges *tou Charzana*, mais contre 132 nomismata, que celui-ci avait empruntés pour pouvoir les lui payer. Des difficultés et la maladie empêchèrent Georges de rembourser cette dette, et aussi de prendre soin du couvent. En cherchant “sur notre Sainte Montagne” un couvent pour y être tondu moine avec l’accord du basileus (encore un élément à retenir), Tornikios Kontoléôn paya à Georges 210 nomismata, dont 100 pour s’alimenter et se soigner et le reste pour acquitter ses dettes. “En échange il [= Georges] fait donation du couvent à Tornikios Kontoléôn, qui en devient le maître et aura le droit de le transmettre à ses disciples et successeurs sous l’habit monastique et d’en faire don à qui il voudra, mais non de le vendre: car le couvent doit rester couvent et abriter des frères, en aussi grand nombre que Tornikios le voudra et que le permettront les ressources de l’établissement”<sup>6</sup>. Et un acte ultérieur de nous renseigner que le nouveau propriétaire du couvent y était vraiment devenu moine, sous le nom de Kosmas<sup>7</sup>.

On sait, d’autres sources, qu’avant de devenir stratège de l’Hellade,

1. *Actes Lavra* I<sup>2</sup>, p. 174.
2. Edité pour la première fois dans *Actes Lavra* I<sup>2</sup>, n° 25.
3. Selon un acte de 985. G. S m y r n a k è s, op. cit., p. 37.
4. Cf. *Actes Lavra* I<sup>2</sup>, p. 174.
5. *Actes de Xèropotamou*, n° 3 (de 1016), l. 16.
6. *Actes Lavra* I<sup>2</sup>, p. 174 (analyse de l’acte).
7. “Avant 1030”. D. P a p a c h r y s s a n t h o u, op. cit., p. 62, n. 10, qui cite un acte inédit d’Ivion, de 1056.

Tornikios Kontoléôn avait été stratège de Céphalonie et, ensuite (vers 1017 - 1018), catépan d'Italie<sup>1</sup>. Mais ce qui doit attirer notre attention c'est que ce haut dignitaire byzantin était un descendant de Tornik, fils du prince de Taron Apoganem († vers 900)<sup>2</sup>. Changer de camp n'était pas rare dans la famille des Taronites, y compris dans sa branche des "Tornikiens", à laquelle appartenait notre Kontoléôn, ou Léon, Tornikios<sup>3</sup>. Un peu plus tard, en 1047, un autre Léon Tornikios se révolta contre Constantin IX Monomaque, en essayant de prendre sa place, et il n'est pas inutile de noter que, le suspectant déjà auparavant, le basileus avait voulu l'obliger à prendre l'habit monacal<sup>4</sup>.

Quant à notre Kontoléôn, la décision d'un descendant des princes régnants arméniens de Taron de devenir moine dans un couvent athonite à lui, avec "l'assentiment" de l'empereur, après une carrière militaire au service du même empereur (Basile II !), doit nous faire penser au cas — non identique certes, mais pourtant rapproché — de l'autre Tornik, le Géorgien Jean Tornikios. Et, à propos de ce dernier, le fait même que les frais de construction du couvent *tu Pithara* avaient été supportés par Jean l'Ibère, n'est-il pas déjà troublant? Tout aussi troublant que la mission de Thomas Pitharas, toujours auprès de Basile II. Il nous faut encore remarquer que, tout comme Sabbas du couvent *tu Arméniou* (ou *Arménou*), Cyrille se retire à Lavra, ἐν ὑποταχῇ, est-il précisé dans le cas de ce dernier<sup>5</sup>. Or ce terme, qui indique la soumission, s'applique aussi à la condition de Jean l'Ibère vis-à-vis d'Athanase, à Lavra et même ensuite, lorsqu'il est devenu higoumène d'un couvent à part<sup>6</sup>.

Mais quoi qu'il en soit, le cas de Tornikios Kontoléôn, devenu le moine athonite Kosmas, montre que, avec "l'assentiment" impérial, la communauté athonite recevait aussi dans son sein des représentants déjà depuis longtemps "assimilés" des familles régnantes étrangères dépossédées par l'Empire, en l'occurrence une branche des Bagratides arméniens.

1. *Actes Lavra I*<sup>2</sup>, p. 174 - 175; N. A d o n t z, *Les Taronites...*, p. 252 - 253; A. P e r t u s i, *Contributi alla storia dei temi...*, p. 19. Pour son activité en Italie, cf. G a y, *Italie méridionale*, p. 410.

2. N. A d o n t z, loc. cit.

3. N. A d o n t z, op. cit., passim, notamment p. 242 sq. Pour les princes de Taron Grégoire et Bagrat, cf. supra et infra.

4. N. A d o n t z, op. cit., p. 253 - 255; cf. B r é h i e r, *Byzance*, p. 211 et n. 1610, 1611, avec sources et bibliographie plus ancienne.

5. *Actes Lavra I*<sup>2</sup>, n° 25, l. 12.

6. Cf. P. L e m e r l e, *Actes Lavra I*<sup>2</sup>, p. 43 - 44; cf. aussi, infra, p. 310.

6. Le couvent *tou Berroiôtou*

Avant de passer aux établissements athonites des Russes et des Bulgares, c'est plutôt ici, en achevant notre "chapitre arménien" qu'il convient de faire place à quelques remarques sur un couvent dont le nom renvoie... à la Grèce du Nord. Il s'agit du couvent *tou Berroiôtou*, mentionné pour la première fois en 996<sup>1</sup>. Il paraît même que plus tard, pendant la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle et au début du XII<sup>e</sup>, il y a à l'Athos deux couvents dénommés ainsi<sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit, le couvent *tou Berroiôtou* de 996 semble récent à cette date, s'il est permis de l'inférer du fait que son higoumène signe alors le dernier, après le prôtos et vingt autres témoins<sup>3</sup>.

Certes, *tou Berroiôtou* peut être le génitif d'un nom de famille (Βερροιώτης), mais il est plus normal que le mot signifie "du Berroiôte" (=habitant de la ville de Berroia, ou Béroia, ou Verria), comme dans le cas d'un autre couvent athonite (dont il sera longuement question par la suite) "tou Thessalonikôôs" signifie "du Thessalonicien". Or il arrive que Béroia fut un enjeu important dans la longue confrontation entre Samuel de Bulgarie et Basile II, surtout parce que cette place fermait la voie vers Thessalonique. Aussi fut-elle occupée par Samuel, à une date sur laquelle les historiens ne tombent pas d'accord, mais que la plupart d'entre eux situent entre 985 et 989<sup>4</sup>. Si l'on en croit les sources orientales, Basile II ne tarda pas à reconquérir la ville, en 991 ou un peu plus tard<sup>5</sup>. Il semble pourtant qu'il la perdit de nouveau les années suivantes, mais pour la reprendre définitivement vers 1001<sup>6</sup>.

L'importance que revêtit Berroia pour les Byzantins pendant la première de ces campagnes est mise en relief par le fait même que sa reprise en fut le principal résultat<sup>7</sup>. Mais c'est de la même importance que témoigne la création par Basile II d'un thème de Berroia, peut-être peu après cette première reconquête, d'environ 991<sup>8</sup>.

1. *Actes Lavra* I<sup>2</sup>, n<sup>o</sup> 12, l. 31.

2. Cf. D. Papachryssanthou, *Actes Prôtaton*, p. 87 et n. 252.

3. *Actes Lavra* I<sup>2</sup>, n<sup>o</sup> 12, l. 24-31. Cf. le même argument pour Vatopédi, D. Papachryssanthou, *op. cit.*, p. 91.

4. Pour la discussion de cette date et la bibliographie respective, G. Chionidès, *Ἱστορία τῆς Βέροιας*, tome 2, Thessalonique 1970, p. 20-22.

5. Cf. D. A. Zakythinou, *Βυζαντινὴ Ἱστορία...*, p. 429.

6. Voir notamment G. Chionidès, *op. cit.*, p. 21-23, avec l'analyse des sources et la bibliographie. *Addé* D. A. Zakythinou, *op. cit.*, p. 428-429, 432.

7. Bréhier, *Byzance*, p. 189.

8. Cf. G. Chionidès, *op. cit.*, p. 78 et n. 2.

Or la plus ancienne mention et, vraisemblablement, la fondation même du couvent *tou Berroiôtou* suivent de près, elles aussi, cette reprise et l'institution du nouveau thème. Au point où nous sommes, il m'est impossible d'imaginer que cette fondation pourrait n'avoir rien à faire avec les graves événements qui se déroulent à l'arrière-plan, et dont l'enjeu immédiat est la ville dont le couvent *tou Berroiôtou* rappelle le nom.

Nous possédons d'ailleurs un indice bien éloquent, non seulement qu'il en est ainsi, mais encore que ce couvent pourrait constituer un cas particulièrement intéressant de notre point de vue. En effet, toujours après avoir arraché pour la première fois Berroia à Samuel, Basile II en confia la défense et l'administration à deux personnages dont l'un — qui devait tomber sous peu en combattant les Bulgares — n'est que le prince arménien spolié, et ancien partisan de Bardas Skléros, Grégoire le Taronite, promu entre-temps *magistros*. Quant au second, il est un autre seigneur arménien, Isaac (Sahak), prince de Khanzit (Anzitène)<sup>1</sup>.

#### IV. RUSSES ET BULGARES A L'ATHOS

##### 1. Le premier couvent *tou Rôs*

La première mention d'un couvent russe au Mont Athos<sup>2</sup> remonte au mois de février 1016, quand Gerasime, higoumène du monastère *tou Rôs* signe un acte de Lavra, parmi les vingt témoins, représentants des

1. Cf. R. Grousset, *Histoire de l'Arménie...*, p. 524; cf. aussi G. Chionidès, loc. cit., n. 2.

2. Principaux travaux sur l'histoire de la communauté russe du Mont Athos (cf. supra, p. 252, n. 3, 4): A. Soloviev, *Histoire du monastère russe au Mont Athos*, Byzantion 8 (1933), p. 213 - 238 (paru aussi en brochure, légèrement revu, ainsi qu'en version russe; c'est la version de Byzantion que je citerai par la suite); V. Mošin, *Russkie na Afone i russko-vizantijskie otnošenija v XI-XII vv.*, Bsl 9 (1947 - 1948), p. 55 - 85; 11 (1950), p. 33 - 60; I. Smolitsch, *Le Mont Athos et la Russie, Le Millénaire du Mont Athos 963 - 1063*, I, Chevetogne 1963, p. 279 - 318 (pour la période qui nous intéresse, tributaire de l'étude précitée de Soloviev); A. - E. Tachiaos, op. cit. (p. 1 - 16); L. Dujčev, op. cit. (la réédition, id., *Medioevo bizantinoslavo*, I, p. 495 - 497); P. Lemerle, *Chronologie de Saint-Pantéléèmon des origines à 1500*, dans *Actes Saint-Pantéléèmon*, p. 3 - 19. Cf. A. Prosvirnin, *Afon i Russkaja cerkov. Bibliografija*, Bogoslovskie Trudy 15 (1976), p. 185 - 256. Pour les rapports slavo-athonites, cf. A. - E. Tachiaos, *Mount Athos and the Slavic Literatures*, Cyrillomethodianum 4 (1977), p. 1 - 35 (avec de très riches indications bibliographiques).

Pour les données chronologiques ci-dessous, cf. P. Lemerle, op. cit., p. 3 - 10.

couvents<sup>1</sup>. Ce n'est qu'en avril 1081 que la mention et la signature de Κυριακὸς μοναχὸς ὁ Ρῶς<sup>2</sup> nous permettent de constater que ce couvent existait toujours. Toutefois, suivant le consensus général<sup>3</sup>, il doit être le même que le couvent *tu Xylourgou* ("du Charpentier"), mentionné comme tel en 1030, 1048 et 1070<sup>4</sup>, mais dont en 1142 les objets et les livres de culte sont russes<sup>5</sup>, et qui en 1169 est clairement désigné comme "monastère *tu Xylourgou* ou des Russes"<sup>6</sup>. En plus, ces Russes insistent sur le fait que leur communauté s'y trouve depuis longtemps déjà, les pères et autres parents de beaucoup d'entre eux y étant morts<sup>7</sup>. Or, justement, Joannice, higoumène de Xylourgou en 1048, est le neveu du moine kyr Théodule, décédé à ce moment<sup>8</sup>, mais mentionné en 1030 en vie, et lui aussi higoumène du même couvent<sup>9</sup>.

Le surnom τοῦ Ξυλουργοῦ a systématiquement évoqué à l'esprit des savants la qualité de bons charpentiers que les Russes en général sont censés posséder, et qu'on est pour cela tenté d'attribuer au *Rōs* de l'acte de 1016, identifié avec le fondateur du couvent<sup>10</sup>. Mais tant la péninsule athonite que d'autres régions de la Grèce septentrionale sont boisées et il ne faut nullement être Russe pour y être charpentier. Par ailleurs, *Xylourgou* appartient à un groupe de couvents athonites qui portent des surnoms professionnels, d'artisans (*Kalligraphou*, *Kamèlavka*, *Pithara*, *Zôgraphou*, *Kalaphatou* [près de l'Athos]), qui — autre trait commun — sont tous très anciens et que rien n'indique de n'être pas grecs (y compris *Zôgraphou* à ses débuts)<sup>11</sup>. En d'autres mots, il faut

1. Γεράσιμος μοναχὸς ἐλέω Θεοῦ πρεσβύτερος καὶ ἡγούμενος μονῆς τοῦ Ῥῶς μαρτυρῶν ὑπέγραψα, *Actes Lavra* I<sup>2</sup>, n° 19, l. 37.

2. *Actes de Xéropotamou*, n° 6, l. 68, 69.

3. Plus récemment, A.-E. Tachiaos, *Αἱ μετὰ τοῦ Ἁγίου Ὁρους σχέσεις τῆς Ρωσίας...*, p. 7-8; P. Lemerle, op. cit., p. 5.

4. Ibid., p. 4-5; cf. infra, p. 287 sq.

5. *Actes Saint-Pantléémôn*, n° 7.

6. Ibid., n° 8, acte accordé à κύρ Αλκυρέντιος καὶ καθηγούμενος τῆς τοῦ Ξυλουργοῦ μονῆς ἤτοι τῶν Ῥουσῶν (l. 10).

7. Ibid., acte cité, l. 32.

8. Ibid., n° 4, acte de mai 1048, l. 6 (cf. l'analyse de la pièce, p. 40 et les notes, p. 41).

9. Ibid., n° 1, acte de février 1030, l. 10-11.

10. *Akty Russkago na Svjatom Afone monastyrja sv. velikomučenika i celitelja Panteleimona*, Kiev 1873, p. 84-85; A. Soloviev, op. cit., p. 217; V. Mošin, op. cit. [I], p. 64; A.-E. Tachiaos op. cit., p. 7; P. Lemerle, op. cit., p. 4.

11. D. Papachryssanthou, *Actes Prôtaton*, p. 88, 92-93. Pour *Pithara* (πιθάρι = jarre), cf. supra, p. 281-282. Pour le monastère *tu Kalaphatou*, situé en

plutôt croire — bien qu'on ne puisse pas en avoir la certitude — que, à l'instar des Ibères, des Bulgares et des Serbes, en s'installant à l'Athos, les Russes, dirigés par un certain *Rôs*, celui de l'acte de 1016, ont obtenu un couvent déjà existant, appelé d'après son ancien fondateur — qui, inutile de le dire, appartenait au passé et n'avait aucun rapport avec les nouveaux venus — *tu Xylourgou* et qui, tout comme dans les cas du couvent, devenu bulgare, de Zographou<sup>1</sup> et de celui de Chilandar, refait et occupé par les Serbes, n'a pas cessé d'user aussi de son ancienne appellation<sup>2</sup>. Du reste, les moines russes de Xylourgou eux-mêmes recevront en 1169 un autre couvent (tout en gardant aussi l'ancien), celui "du Thessalonicien", dont cette épithète, bien que sans rapport avec la provenance des nouveaux propriétaires qui l'habitaient, continuera néanmoins de figurer quelque temps dans les actes<sup>3</sup>. Quoi qu'il en soit, nous avons vu que, d'après certains indices, le couvent de Xylourgou semblait être déjà russe en 1030. Cette opinion trouvera un appui plus solide dans les pages suivantes.

Mais l'important pour l'instant c'est que, indifféremment de tout cela, nous pouvons considérer comme un fait acquis qu'un couvent russe existait à l'Athos avant février 1016. En parfait accord avec une tradition persistante, dont témoignent des sources russes des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, sa fondation doit donc être située pendant le règne de Vladimir I<sup>er</sup> (980 - 15 juillet 1015)<sup>4</sup>, évidemment après son baptême, célébré en 989.

Mais cette tradition affirme que le couvent russe du Mont Athos fut fondé non seulement au temps, mais aussi avec l'aide de Vladimir, le "christianisateur" des Russes<sup>5</sup>. Or, si par son baptême le prince de Kiev entra dans la hiérarchie des souverains chrétiens présidée par l'empereur byzantin<sup>6</sup> sa dépendance de celui-ci était accentuée et prenait un caractère particulier du fait de son mariage conséquent avec la por-

dehors de la frontière de l'Athos (tout près d'ailleurs), mais se considérant au XI<sup>e</sup> siècle comme appartenant à la communauté athonite, *ibid.*, p. 59 et n. 128; *Actes Lavra I*<sup>2</sup>, p. 136 - 137 (notes au n<sup>o</sup> 14), n<sup>o</sup> 34, de 1065 (et notes, p. 200 - 201), n<sup>o</sup> 54, de 1101 - 1102 (et notes, p. 280).

1. Cf. *infra*, p. 299 sq.

2. Cf. A. Soloviev, *op. cit.*, p. 218.

3. *Infra*, p. 290 sq.

4. V. Mošin, *op. cit.* [I], p. 61 sq; A. - E. Tachiaos, *op. cit.*, p. 6 - 7.

5. Références aux sources, Mošin, *loc. cit.*, p. 62 - 63; cf. Tachiaos, *loc. cit.*, p. 6.

6. G. Ostrogorsky, *Die byzantinische Staatenhierarchie*, dans *id.*, *Zur byzantinischen Geschichte*, p. 119 - 141; *id.*, *The Byzantine Emperor and the hierarchical World order*, *The Slavonic and East European Review* 35 (1956), p. 1 - 14;

phyrogénète Anne: c'est que, par ce mariage, il devenait membre du *génos* impérial, dont les chefs étaient effectivement et sans conteste possible les basileis<sup>1</sup>. En confrontant ces données à la chronologie des débuts du couvent russe de l'Athos et à la tradition rappelée ci-dessus, et tenant compte toujours des autres résultats de notre enquête, nous croyons pouvoir en tirer la conclusion que c'est précisément afin de définir cette place "hiérarchique" du *knjaz* russe de Kiev par rapport à celle du basileus, ainsi que la place de son État dans le cadre de l'œcumène chrétienne, que ce couvent fut fondé. Ainsi, ce que sa fondation devait donc marquer, c'était en fait "la reconnaissance internationale" du nouvel État chrétien!

Les phases suivantes de l'histoire de la communauté russe au Mont Athos, ne font que vérifier la justesse et, tout à la fois la fécondité, de ces conclusions.

En examinant les actes, cités ci-dessus, de 1030 et de 1048, P. Lemerle ne manque pas de noter l'aisance matérielle dont font preuve les deux higoumènes de Xylourgou dont il y est question, l'oncle et le neveu, et donc aussi le couvent qu'ils dirigeaient<sup>2</sup>. Cette "confortable aisance"<sup>3</sup> serait surprenante chez des moines d'humble condition, telle que la profession de charpentier le suggère. Par contre, à l'instar de tant d'autres cas examinés plus haut, elle serait parfaitement normale chez des personnes appartenant à l'entourage du prince kiévien, à sa cour, sinon même initialement à sa famille<sup>4</sup>. Le fait que ces higoumènes aisés sont apparentés entre eux doit nous rappeler plus particulièrement le groupe des Ibères athonites, et par ailleurs une chronique russe nous fournira ultérieurement, au XIII<sup>e</sup> siècle, l'exemple éloquent du fils du prince lithuanien Mindovg, Vyšel, qui prit l'habit à l'Athos<sup>5</sup>.

A l'époque où furent émis les deux actes ci-dessus, régnait à Kiev Jaroslav le Sage (1019 - 1054), sous lequel les Russes attaquèrent pour la dernière fois Constantinople. En 1043, leur flotte de monoxyles,

A. G r a b a r, *God and the "Family of Princes" presided over by the Byzantine Emperor*, Harvard Slavic Studies 2 (1954), p. 117 - 123 (= id., *L'art de la fin de l'Antiquité et du Moyen Age*, I, Paris 1968, p. 115 - 119). Mais, cf. T. C. L o u n g h i s, op. cit., notamment p. 69 - 71.

1. Cf. J. - P. A r r i g n o n, *Les relations diplomatiques entre Byzance et la Russie de 860 à 1043*, Revue des études slaves 55/1 (1983), p. 134.

2. *Actes Saint-Pantéléémôn*, p. 4 - 5.

3. Loc. cit., p. 4.

4. Cf. à ce propos les précieuses observations de V. M o š i n, op. cit., p. 64 sq.

5. PSRL, t. 25, Moscou-Léninegrad 1949, p. 145.

commandée par le fils de Jaroslav, Vladimir, prince de Novgorod, fit son apparition dans le Bosphore. Mais, après avoir vécu des moments difficiles, les Byzantins réussirent, à l'aide du feu grégeois, à disperser et à chasser les embarcations des envahisseurs, dont l'expédition tourna au désastre. Le conflit toutefois ne prit fin qu'en 1046, mais la paix fut garantie par le mariage d'un autre fils de Jaroslav, Vsevolod, avec une princesse byzantine, vraisemblablement une fille de Constantin IX Monomaque<sup>1</sup>. On ne connaît pas la date précise de ce mariage, mais en 1047 les rapports entre les anciens adversaires étaient redevenus amicaux, et vers la fin de la même année, les Russes auraient même aidé le basileus contre le prétendant Léon Tornikios<sup>2</sup>.

Or, l'acte de mai 1048 se réfère à une attaque perpétrée par les moines du couvent de Dométiou contre le port de Xylourgou, où ils démolirent le bâtiment abritant les bateaux et détruisirent tout ce qui s'y trouvait (dont deux embarcations). L'higoumène de Xylourgou s'en était plaint à l'empereur, dans un mémoire porté à Constantinople par deux moines. Constantin IX Monomaque avait donné satisfaction à sa requête, en confiant au délégué principal un ordre écrit (βασιλική πρόσταξις, πιττάκιον) invitant le prôtos à ouvrir une enquête et à sanctionner le coupable, l'higoumène de Dométiou<sup>3</sup>.

V. Mošin<sup>4</sup>, suivi d'autres savants<sup>5</sup>, a mis en rapport cet acte d'hostilité et sa réparation finale avec le conflit byzantino-russe de 1043-1046 et avec le retournement complet qui s'ensuivit dans les relations entre les deux parties. Au contraire, invoquant l'absence "d'informations sur l'histoire de Xylourgou dans les années précédant immédiatement cette date", P. Lemerle rejette cette opinion: à son avis, l'acte de 1048 ne peut être relié à "un contexte historique qui lui est tout à fait étranger" et les considérations développées par Mošin à ce propos n'ont "rien à voir" avec son "modeste contenu"<sup>6</sup>.

1. V. Mošin, op. cit., p. 72 - 75; A. V. Soloviev, *Marie fille de Constantin IX Monomaque*, Byzantion 33 (1963) (*Hommage à Bruno Lavagnini*) (= id., *Byzance et la formation de l'État russe*, Var. Repr. 1979, VI), p. 241 - 248; A. P o p p e, *La dernière expédition russe contre Constantinople*, Bsl 32 (1971), n° 2, p. 262 - 268.

2. Cf. A. Soloviev, op. cit., p. 246; cf. aussi V. Mošin, loc. cit., p. 74 - 75.

3. *Actes Saint-Pantéléèmon*, n° 4, l. 5 - 26.

4. Op. cit., p. 70 - 76.

5. G. G. Litavrin, *Psell o pricinah poslednego pohoda Russkih na Konstantinopol' v 1043 g.*, Viz. Vrem. 27 (1967), p. 83; A. - E. Tachiaos, op. cit., p. 8.

6. *Actes Saint-Pantéléèmon*, p. 4 - 5, n. 2.

Cette position pouvait être soutenue jusqu'à un certain point, tant qu'on tenait les couvents étrangers du Mont Athos pour des "fondations particulières", à buts et à préoccupations strictement spirituels, et isolés de toute vie politique. Pourtant, c'est bien le cadre historique dans lequel l'opinion contraire les a placés qui explique l'acte de 1048 et les faits qu'il relate, si nous acceptons que ces couvents représentaient leur pays et leurs princes respectifs, dont ils précisaient les rapports avec l'Empire et le basileus. S'il en était autrement, c'est le rôle que l'empereur accepte de jouer dans cette affaire qui devrait surtout surprendre, étant donné que, comme Mošin<sup>1</sup> et Tachiaos<sup>2</sup> l'ont avec raison souligné, selon le typikon dont Constantin Monomaque lui-même venait de doter (en 1045) la communauté athonite, de telles affaires étaient exclusivement de la compétence des autorités athonites, présidées par le prôtos<sup>3</sup> et, par conséquent ne devaient pas arriver jusqu'à l'empereur<sup>4</sup>. Le fait qu'en dépit de ces dispositions, le couvent de Xylourgou "est assez puissant pour envoyer une délégation qui est bien reçue de Constantin Monomaque"<sup>5</sup>, lequel intervint dans l'affaire de la manière qu'on a vu, devient parfaitement compréhensible si l'on admet que ce couvent était russe, que l'agression qu'il avait subie constitue une réplique locale — certes, bien modeste — à celle de Jaroslav et de son fils contre Constantinople, et que la réparation qu'on lui offre reflète la normalisation des rapports byzantino-russes, redevenus amicaux juste alors<sup>6</sup>. Soulignons à ce propos que<sup>7</sup> les mesures appropriées que prirent les autorités athonites visèrent à rétablir l'union et "la paix entre les deux parties"<sup>8</sup>: tout comme elles venaient d'être rétablies entre Byzance et la Russie.

Nous n'aurons pas à nous occuper ici — peut-être le ferons-nous ailleurs — de la tradition qui attribue la fondation du couvent russe athonite à Jaroslav le Sage<sup>9</sup>, ni du séjour — ou des séjours — à l'Athos

1. Op. cit., p. 72.

2. Op. cit., p. 8.

3. *Actes Prôtaton*, n° 8, l. 154 - 163.

4. Un peu plus tard seulement, en 1070, un litige entre Xylourgou et le couvent de Skorpiou ne sera en effet jugé que par le prôtos et le conseil. *Actes Saint-Pantéléimôn*, n° 6.

5. P. L e m e r l e, op. cit., p. 5.

6. V. M o š i n, op. cit., p. 72 - 75; A. - E. T a c h i a o s, loc. cit.

7. Comme P. L e m e r l e le fait remarquer, op. cit., p. 41.

8. Ibid., p. 40. : Ἡμεῖς δὲ τὰ ἀμφοτέρω μέρει θέλονταις ἐνώσαι καὶ εἰρηνεύσαι . . . , εἰρηνεύσαμ(εν) τοῦς ἀμφοτέρους. Ibid., n° 4, l. 20 - 22.

9. Cf. supra, p. 252.

(avant 1051) d'Antoine, le fondateur du célèbre couvent des Grottes (*Pečerskaja Lavra*) à Kiev.

Dépassant le XI<sup>e</sup> siècle, nous en venons à “un inventaire des biens mobiliers de la Théotokos de Xylourgou”<sup>1</sup> dressé en 1142<sup>2</sup>, qui, même s’il n’indique pas la nationalité du couvent, ne laisse pas planer de doutes là-dessus: en effet, pour certains objets et surtout, globalement, pour la plupart des livres, il y est précisé qu’ils sont russes<sup>3</sup>. Ne serait-ce qu’à en juger d’après le fait qu’il possède deux grands bateaux et cinq autres embarcations<sup>4</sup>, le couvent semble être toujours riche. Mais cette richesse sera plus clairement attestée un peu plus tard, par l’acte qui consacre l’union — sous un régime spécial — du couvent russe de Xylourgou et de celui du Thessalonicien.

## 2. Saint-Pantéléimon et Vladimir-Suzdal', Xylourgou et Kiev

Un document très solennel<sup>5</sup> nous apprend qu’en août 1169, le prôtos et l’assemblée des higoumènes hagiories ont fait don du couvent de Saint-Pantéléimon dit du Thessalonicien (τοῦ Θεσσαλονικέως) à l’higoumène Laurent et aux moines du “couvent de Xylourgou c’est-à-dire des Russes”. Le couvent cédé ainsi aux Russes avait été jadis prospère: il avait même été “le premier des couvents de second rang”<sup>6</sup>. Mais à présent, étant ruiné et sur le point d’être abandonné, les moines russes qui le prennent en possession s’engagent à le reconstruire et à lui redonner son ancien éclat et à y faire venir de nombreux moines, pour y servir Dieu et prier par dessus tout (“ὑπερευχόμενους”) pour le basileus<sup>7</sup>.

Pendant, l’higoumène et le caloyers russes demandent et obtiennent qu’on leur laisse aussi Xylourgou. En échange, ils renoncent à 30 hyperpères que leur doit la *Mésè*. Xylourgou continuera de garder son statut de couvent, mais comme monastère annexe de Saint-Pantéléimon (*παραμοναστήριον*), Laurent devenant higoumène des deux établissements russes à la fois, qu’il devait diriger, l’un comme l’autre, en maître et seigneur ou, d’après la traduction de P. Lemerle, en “maître souverain”<sup>8</sup>

1. P. L e m e r l e, *Actes Saint-Pantéléimôn*, p. 5.

2. Op. cit., n° 7.

3. Cf. aussi *ibid.*, p. 5.

4. Acte cité, l. 35 - 36; cf. P. L e m e r l e, *op. cit.*, p. 9.

5. *Actes Saint-Pantéléimôn*, n° 8.

6. Acte cité, l. 14: καὶ τὰ πρωτεῖα τῶν δευτέρων [μονῶν]. . . Cf. *infra*, p. 299.

7. Acte cité, l. 14 - 18.

8. Op. cit., p. 78.

(δεσπότης καὶ κύριος<sup>1</sup>), mais dont seulement le nouveau monastère est dit κύριον μοναστήριον<sup>2</sup>.

Ce document prouve qu'à l'époque où il fut émis, la communauté russe du Mont Athos était riche et puissante<sup>3</sup>: riche comme — nous l'avons constaté — le couvent de Xylourgou l'était déjà auparavant, et pouvant obtenir ce qu'elle demandait, de même toujours que Xylourgou pouvait imposer son droit cent vingt ans plus tôt. D'une telle richesse et d'une telle puissance, seules les couches dirigeantes disposaient. Nous sommes donc amenés à penser que l'higoumène Laurent et certains au moins de ses moines en étaient issus. Ces constatations sont en parfait accord avec l'hypothèse, examinée plus haut, selon laquelle le couvent russe athonite aurait été fondé avec l'aide de Vladimir I<sup>er</sup>, et que ses fondateurs, ainsi que ceux qui le dirigèrent par la suite, auraient appartenu à ces couches.

Par ailleurs, la reconstruction du couvent du Thessalonicien par les Russes ne peut pas ne pas nous rappeler la reconstruction, en plus d'un point analogue, d'autres couvents athonites: Chilandar, en 1198, et, plus tard, au XIV<sup>e</sup> siècle, Koutloumous. Or ces reconstructions avaient été effectuées justement aux frais de *princes* étrangers, Syméon-Etienne Nemanja et son fils Sabbas pour le premier, le prince de Valachie Nicolas-Alexandre (1352-1364) et surtout son fils et successeur Vladislav I<sup>er</sup> (ou Vlaïcou, 1364 - vers 1376) pour le second<sup>4</sup>. Si nous associons à la reconstruction de Koutloumous la fondation, similaire à bien des titres, du couvent de Dionysiou, en 1374, aux frais de l'empereur de Trébizonde Alexis III<sup>5</sup>, on peut constater facilement que les obligations que Vlaïcou et Alexis III assument envers les couvents athonites qu'ils s'étaient engagés à (re)bâtir et à doter, ne diffèrent pas à leur tour de celles qu'avait assumées deux siècles plus tôt l'higoumène Laurent envers le couvent du Thessalonicien. Voici du reste ce que nous révèlent à ce propos certains passages caractéristiques des actes relatifs à ces questions.

1. Acte cité, l. 23 (pour Saint-Pantéléimon); cf. pour Xylourgou, l. 38: κύριος καὶ δεσπότης.

2. L. 22.

3. A. Soloviev, op. cit., p. 220; cf. P. Lemerle, *Actes Saint-Pantéléimôn*, p. 8.

4. Plus récemment, D. Nastase, *Le Mont Athos et la politique du patriarcat de Constantinople, de 1355 à 1375*, Σύμμεικτα 3 (1979), p. 131 sq.

5. Le chrysobulle de fondation, *Actes de Dionysiou*, édition diplomatique par N. Oikonomidès, Paris 1968, n° 4. Pour les nombreux traits communs de cette fondation et de la réfection contemporaine de Koutloumous, D. Nastase, op. cit., p. 152 - 155.

A. “. . . nous avons trouvé que ce serait une chose bonne ‘et agréable à Dieu’ que de le remettre [=le couvent du Thessalonicien] ‘au dit très révérend moine kyr Laurent’, higoumène du monastère des Russes et à ses moines, afin qu’ils le reconstruisent, le munissent d’une enceinte à la manière d’un château, ‘lui donnent de l’éclat et’ l’embellissent et y installent des moines nombreux, pour ‘qu’ils servent Dieu et prient par dessus tout [“ὕπερευχόμενους”] pour notre puissant et saint empereur et’, bref, pour qu’ils le rétablissent dans son état premier, voire dans un état meilleur”<sup>1</sup>.

B. “. . . le très saint entre les hiéromoines, l’higoumène . . . du couvent . . . nommé Koutloumous, kyr Charitôn . . . est venu trouver mon altesse et a demandé instamment que, sur les fondations jetées par le prince, le père de mon altesse, au couvent de Koutloumous, je bâtisse, ajoute et fortifie le monastère à l’aide d’une muraille de château tout autour et de hautes tours, et j’élève une église, un réfectoire et des cellules . . . Et mon altesse a jugé que ce qu’il demandait était admirable et agréable à Dieu . . .”<sup>2</sup>.

Vlaïcou ayant finalement accompli cette œuvre et Chariton ayant été ensuite élu métropolitite en Valachie, l’acte patriarcal de sa nomination ne manque pas de préciser que, comme higoumène de Koutloumous, il avait reçu du prince “forces biens en vue de la construction de ce monastère”, et qu’il y avait installé “beaucoup de moines, pour qu’ils prient nuit et jour pour leur fondateur”<sup>3</sup>.

1. *Actes Saint-Pantéléémôn*, n° 8, Analyse, p. 78. La version française abrégée de cette analyse a été ici complétée et parfois légèrement modifiée par l’auteur (entre crochets). Καὶ ἐπεὶ ταύτην οὕτως εὐρομ(εν) ἔχουσιν, καλ(ῶς) καὶ θεαρέστως ὠήθημ(εν) πρὸς(ς) τ(ὸν) δηλωθ(έν)τα τιμιώτ(α)τ(ον) (μον)αχ(ὸν) κῦ(ρ) Λαυρέντι(ον) καὶ καθηγούμε(ε)ν(ον) τῆς μον(ῆς) τῶν ‘Ρουσῶν καὶ τοὺς ὑπ’ αὐτ(ὸν) μοναχ(οὺς) ἀποδοῦναι ταύτ(ην), ἅτε ἀνεγερθ(ῆ)ναι παρ’ αὐτ(ῶν) καὶ καστελλοειδῶς περικλυσθῆναι, λαμπρυνθῆναι τε (καὶ) καλλοπισθῆναι, καὶ λαὸν οὐκ ὀλίγ(ον) Θ(ε)ῶ δουλεύοντ(ας) καὶ τῶ κρατίστ(ω) ἀγίῳ ἡμ(ῶν) βασιλ(εῖ) ὑπερευχομ(έ)ν(ους) ἐν αὐτῇ εἰσοίκεισθ(ῆ)ναι, καὶ ἴν’ εἴπω ὡς τὸ ἐξ ἀρχ(ῆς) καὶ ὑπερ ταύτ(ην) ἀποκατασταθ(ῆ)ν(αι). Acte cité, l. 16 - 19.

2. Ἐπεὶ ὁ πανοσιώτ(α)τος ἐν ἱερομονάχοις . . . ὁ καθηγούμενος τῆς . . . μονῆς . . . ἐπεκεκλημένης τοῦ Κουτλουμούση, κῦρ Χαρίτων, . . . προσῆλθε τῇ αὐθεντεία μου, καὶ ἤτήσατο πλεῖστα ἴν’ ἐν τῷ θεμελίῳ τοῦ αὐθ(έν)τ(ου) καὶ π(ατ)ρ(ὸ)ς τῆς αὐθεντείας μου τῷ ἐν τῇ δηλωθείσῃ τοῦ Κουτλουμούση μονῇ ἐποικοδομήσω καὶ ἐπαυξήσας ἀναστήσω μοναστήριον, φραγμῶ τε περιτειχίσω κάστρου καὶ ὀχυρώσω πυργωμάτων ὑψώμασιν, ἀνεγείρω τε ναόν, τράπεζαν καὶ κελλία, . . . τὴν αἴτησιν αὐτοῦ θαυμαστήν τε καὶ θεάρεστον κρίνασα ἡ αὐθεντεία μου, . . . *Actes Kultumus*, n° 26, l. 1 - 12.

3. Gr. Nandriș, *Documente slavo-române din mănăstirile muntelui Athos*, publicat de, Bucarest 1936, n° 1, de 1372, texte slavon (p. 17 - 20), accompagné

C. A l'incitation du "très révérend entre les hiéromoines kyr Denys", l'empereur de Trébizonde, Alexis III le Grand Comnène, "s'engage à entreprendre la construction générale du monastère du Prodrome [= Dionysiou], et ordonne et entend à élever et achever l'église à ses frais et à l'entourer d'une muraille d'enceinte, dans la mesure du possible, et à établir des cellules proportionnellement au nombre des moines, et d'y introduire de l'eau, en achevant un monastère tout entier, et Elle [= "sa majesté impériale", i.e. Alexis] aura continuellement là-bas sa commémoration et offrande (du sacrifice liturgique). Ainsi donc, Notre Majesté ordonne et accorde à l'higoumène et hiéromoine ci-présent kyr Denys et à tous les hiéromoines et moines qui sont autour de lui, de prier continuellement pour le pardon et la félicité de mes ancêtres et parentés par le sang et pour ceux dont je suis né, c'est-à-dire feu les illustres empereurs et héros, les Grands Comnènes, et aussi de prier par dessus tout ["ὑπερέχωνται"], lors des vêpres et des matines et des prières quotidiennes et des liturgies terribles et nonsanglantes, pour le salut de Notre Majesté, de Très Hautes Dames, ma sainte mère et mon épouse, de nos enfants et de tous ceux qui par la suite descendront de notre sang, et pour tout notre État . . ."<sup>1</sup>.

Parmi les nombreux rapprochements qui s'imposent entre ces passages, on remarquera encore les prières "nuit et jour" dans B, corres-

d'une traduction roumaine et de notes (p. 20 - 22). Le passage cité, p. 18. Pour cet acte, P. Lemerle, *Actes Kutlumus*, p. 11 et n. 59; cf. P. Ş. Năsturel, *Autour de la partition de la métropole de Hongrovalachie (1370)*, Buletinul Bibliotecii Române, VI (X) - Serie nouă, Fribourg (Allemagne) 1977/1978, p. 308 - 309.

1. . . παραλαμβάνει τὴν καθόλου οἰκοδομ(ήν) τῆς εἰρημ(ένης) τοῦ τιμίου Προδρόμου μον(ῆς) καὶ ὑπισχνεῖται καὶ στοιχᾶ, ἵνα ἀνεγείρη καὶ ἀπαρτήσῃ τὸν ναὸν ἐξ οἰκείων ἀναλωμ(ά)τ(ων) αὐτ(ῆς) καὶ περιτειχίσῃ πέριξ, ὡς ἐφικτόν, καὶ κελλία τοῖς μοναχοῖς ἀποτάξῃ ἀνάλογα καὶ τ(ήν) διεξαγωγὴν εἰσφέρει τοῦ ὕδατος καὶ μονὴν ὀλόκληρον ἀπεργάσῃται καὶ ἔχοι(εν) ἐν αὐτῇ τὸ ταύ(ης) μνημόσυ(νον) καὶ τ(ήν) ἀναφορὰν ἀνεξάληπτο(ν). Τοιγαροῦν ἐντέλλεται καὶ ἐπαφίσει(ν) ἡ ΒΑΣΙΛ(ΕΙΑ) ΜΟΥ τῷ παρόντ(ι) καθηγ(η)τῇ καὶ ἱερο(μον)άχ(ω) κῦ(ρ) Διονυσίω καὶ τοῖς περὶ αὐτ(όν) ἱερο(μον)άχ(οις) πᾶ(σι)ν καὶ μοναχ(οῖς), ἵνα τ(οὺς) μ(έν) προπάτορ(ας) αὐτ(ῆς) καὶ καθ' αἷμα συγγενεῖς καὶ γεννήτ(ο)ρ(ας), τοὺς ἀοιδ(ί)μ(ους) ἐκείν(ους) βασιλεῖς καὶ ἥρω(ας), τοὺς μεγάλ(ους) δηλαδὴ Κομνην(οὺς), συγχωρήσωσ(ι) καὶ μακαρίσωσιν ἀκαταπαύστω φωνῇ, ὑπὲρ (δὲ) τ(ῆς) ΒΑΣΙΛ(ΕΙΑΣ) ΜΟΥ καὶ τῶν ὑψηλ(ο)τ(ά)τ(ων) δεσποίν(ων), τ(ῆς) τε ἀγ(ίας) μ(η)τρ(ῆ)ς αὐτ(ῆς) καὶ τ(ῆς) ξυνεύνου μου καὶ τῶν παιδ(ων) ἡμ(ῶν) καὶ πάντω(ν) τῶν ἐς ἔπειτα ἐξ ὀσφύος ἡμ(ῶν) ἐλευσόμεν(ων) καὶ παντὸς τοῦ καθ(η)μ(ᾶς) κράτ(ους) ὑπερέχωνται ἐν τε ταῖς ἑσπεριναῖς δοξολογίαις καὶ ὀρθριναῖς λιταῖς καὶ καθημεριναῖς εὐχαῖς καὶ αὐταῖς δὴ ταῖς φοβεραῖς καὶ ἀναιμάκτ(οις) λειτουργεῖται. . . *Actes de Dionysiou*, n<sup>o</sup> 4, l. 35 - 44.

pendant aux vêpres et matines, etc., de C, ainsi que le choix du verbe *ὑπερέχομαι*, tant dans A, que dans C.

Il me semble que la comparaison de ces documents doit bien nous faire supposer que, tout comme dans les deux derniers cas les higoumènes accomplissaient la volonté d'un prince qui assurait le financement de leur œuvre, de même que l'higoumène Laurent avait pu compter sur l'aide princière russe.

C'est à ce propos qu'il convient de relever encore d'autres éléments de la terminologie spécifique de l'acte de 1169, éléments-clé à notre sens, qui confèrent à l'higoumène Laurent, en insistant même là-dessus, un pouvoir de caractère souverain, qui peut difficilement être séparé du pouvoir de son prince. En effet, cet acte déclare clairement que Laurent sera *δεσπότης καὶ κύριος* des deux couvents<sup>1</sup>, et qu'il les possédera *αὐθεντικῶς*<sup>2</sup>, termes que P. Lemerle rend, respectivement, par "maître souverain" et "souverainement"<sup>3</sup>, mais dont le second pourrait être traduit tout aussi bien, et avec plus de précision peut-être, par "en prince"<sup>4</sup>. Si nous nous rappelons aussi que, selon le même acte, l'higoumène des Russes athonites et les moines qu'il dirige "princièrément" doivent "prier par dessus tout", non pour leur propre prince, mais pour le basileus, l'image que nous obtenons ne diffère pas de celle que nous sommes déjà faite des établissements des étrangers à l'Athos, y représentant leurs États par rapport à Byzance et l'appartenance de leurs princes à la famille des souverains présidée par le basileus: nous dirons donc que c'est précisément pour marquer sa prééminence que les moines russes *ὑπερέχονται* pour le chef même de cette famille.

Pendant le règne de Manuel I<sup>er</sup> Comnène (1143 - 1180) les relations byzantino-russes revêtirent des aspects correspondant à la même image. Byzance à l'époque était mêlée à des luttes intérieures russes pour le trône de Kiev, en prenant partie pour Georges (Juri) dit Dolgoruki, prince de Suzdal', contre son neveu Iziaslav II de Kiev (1146 - 1154),

1. *Supra*, p. 290 - 291.

2. *Actes Saint-Pantéléémôn*, n° 8, l. 22 - 23, 36.

3. *Ibid.*, p. 78; cf. *supra*, p. 290 - 291.

4. Le fait que la terminologie de ce type soit loin de se limiter à cet acte, ne fait que montrer comment la situation qu'elle exprime ici n'est qu'un cas d'un phénomène beaucoup plus large. Pour *αὐθεντικῶς*, cf. aussi le titre d'*αὐθέντης*, le seul que Chariton de Koutloumous donne, tant aux princes de Valachie Nicolas-Alexandre et Vladislav I<sup>er</sup>, que, globalement, aux souverains "serbes et bulgares, russes et ibères" (mais non byzantins !) qui ont aidé la Sainte Montagne. *Actes Koutlumas*, n° 26, l. 9 - 11 et passim; cf. D. N a s t a s e, *op. cit.*, p. 148 sq.

soutenu par la Hongrie ennemie de l'Empire. Finalement Juri Dolgorouki eut le dessus et put imposer de force sa domination à Kiev jusqu'à sa mort (1154 - 1157). Pendant le règne de son fils André dit Bogoljubskij (1157 - 1176), les rapports byzantino-russes furent caractérisés par les efforts de Manuel I<sup>er</sup> pour s'attacher les princes russes en tant que vassaux (ὀπόσπονδοι), ou alliés (σύμμοχοι), l'alliance supposant toutefois, elle aussi, la prééminence du basileus<sup>1</sup>. C'est précisément à cette époque que le prôtos et la *Mésè* établissent avec l'higoumène du couvent russe hagiorite l'arrangement du 15 août 1169.

Mais toujours selon P. Lemerle, cet arrangement et la situation qu'il détermina sont tout à fait exceptionnels<sup>2</sup> et, en tout cas, ils semblent sans précédent à l'Athos<sup>3</sup>. Or notre acte athonite de 1169 fut précédé de près par des changements extrêmement importants, et tout aussi exceptionnels, survenus dans la vie politique de la Russie, et avec lesquels les décisions qu'il arrête présentent une série impressionnante de correspondances. Mais rappelons d'abord les faits.

En 1168, Mstislav, fils d'Iziaslav II ("Mstislav Iziaslavič"), réussit à s'emparer du trône de Kiev. Le chef de la branche dynastique rivale, André Bogoljubskij, prince de Suzdal', organisa "le même hiver" une campagne contre Kiev, à laquelle participèrent "onze princes" et que commanda son fils appelé également Mstislav ("Mstislav Andreevič").

1. Cf. G. Vernadskij, *Relations byzantino-russes au XII<sup>e</sup> siècle*, Byzantion 4 (1927 - 1928), p. 274 - 276.

2. A l'exception de cet arrangement même, "nous ne connaissons pas d'autre exemple". P. Lemerle, *Actes Saint-Pantéléemôn*, p. 9. "La cession d'anciens monastères ruinés à des moines ou à des monastères est fréquente, mais elle s'assortit ici de la préoccupation, à notre connaissance non encore attestée ailleurs, que sous un même higoumène les deux établissements conservent le statut de couvents de plein exercice, avec chacun ses moines et son économé (cf. l. 38)". Ibid., p. 80.

3. Je ne crois pas qu'on puisse mettre en rapport, comme le fait N. Oikonomidès, *Actes de Docheiariou*, édition diplomatique par, Paris 1984, p. 8 - 9, "le cas de Rossikon" avec un hypothétique transfert, pour des raisons pratiques (toujours supposées), du couvent de Saint-Nicolas de Docheiariou dans une "nouvelle fondation", qui "aurait bientôt absorbé et remplacé la «maison-mère», vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle et au début du XII<sup>e</sup>.

Par contre, pendant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et au début du XV<sup>e</sup>, on rencontrera ce phénomène dans les pays roumains: il en fut ainsi, en Valachie, des couvents de Tismana et de Vodîta et, par ailleurs, de ceux de Cozia et de Cotmeana et, en Moldavie, des couvents de Neamț et de Bistrița. L'influence exercée par le Mont Athos sur les couvents valaques que nous venons de citer, est connue. Mais les problèmes concernant ces établissements monastiques roumains "jumelés" sortent du cadre du présent travail.

La ville fut prise après trois jours de siège<sup>1</sup>, le 8 mars<sup>2</sup> 1169. Cependant, André Bogoljubskij ne s'installa pas dans la ville conquise, où il laissa son frère gouverner en son nom<sup>3</sup>. C'est qu'il avait choisi comme nouvelle capitale la ville de Vladimir sur Kljasma, dans les régions nordiques, récemment colonisées, de sa principauté de Suzdal', et un chroniqueur russe notera laconiquement ce grand changement en ces termes: "... le règne de la principauté de Suzdal' fut pris par le prince Ondrej Jur'evič, et le siège de la grande principauté par la ville de Volodimer"<sup>4</sup>. Tout en restant sous l'autorité d'André, dont il justifiait le titre souverain, Kiev cessa d'être le siège du grand-prince, le centre politique de la Russie se trouvant ainsi transféré à Vladimir.

Mais pour acquérir un caractère légitime, la situation créée par ce changement sans précédent devait être reconnue par l'empereur byzantin et, si le Mont Athos jouait vraiment le rôle que j'ai cru lui découvrir, y trouver son reflet, consacrant justement cette reconnaissance.

Or c'est quelque cinq mois — juste le temps nécessaire — après la conquête de Kiev, que survint à la Sainte Montagne l'arrangement, sans précédent lui aussi, du 15 août 1169. Aux termes de cet arrangement, Laurent, l'higoumène russe de l'Athos, dirigera deux couvents, tout comme, après cette conquête, André le grand-prince russe, dirigera deux principautés. Mais le principal des deux couvents sera le nouveau, celui où les Russes s'installeront, tout comme la principale des deux principautés, celle où siégera désormais le grand-prince, sera la nouvelle, que les Russes venaient à peine de coloniser. Cependant, André Bogoljubskij continuera de conserver sous son autorité Kiev, devenue la résidence d'une principauté secondaire, mais gardienne des tombeaux de ses ancêtres, dont il héritait ses droits souverains et qui avaient fait la grandeur de la *Rus'*. C'est de même que Laurent continuera de diriger, toujours "en prince", le couvent de Xylourgou, devenu παραμοναστήριον. Aussi, en demandant au prôtos de le garder, n'avait-il pas manqué de préciser que les moines russes ne pouvaient pas y renoncer, parce qu'ils y avaient reçu la tonsure et que leurs pères et autres parents y étaient morts, qui avaient assuré la subsistance de leur communauté<sup>5</sup>.

1. PSRL, I, réimpression, Leningrad 1927, col. 353 - 354.

2. PSRL, 25, Moscou - Leningrad 1949, p. 79 (l'année y est erronée: 6678).

3. *Histoire de l'U.R.S.S.*, I, 2<sup>e</sup> éd., Moscou 1977, p. 36 (auteurs du chapitre, I. Smirnov et A. Kopanev).

4. *Otsele nasta Suždal'skoe knjaženie knjazem Ondrjeem Jur'evičem, a stolu velikoe knjaženie grad Volodimer'*. PSRL, 27, Moscou - Leningrad 1962, p. 33.

5. *Actes Saint-Pantéléémôn*, n<sup>o</sup> 8, l. 30 - 33.

Est-ce que toutes ces données, si concordantes, mises en rapport avec tant d'autres éléments "princiers" que l'histoire du couvent russe athonite nous a déjà révélés, est-ce que tout cela, pourrait être sérieusement considéré comme un pur effet du hasard, comme le résultat de coïncidences fortuites?

Au lecteur d'en décider.

### 3. Le couvent *tou Sphrentzè*

Au moment où il était cédé aux Russes, le couvent de Saint-Pantéléimon, dit du Thessalonicien, avait déjà derrière lui un assez long passé.

Comme Denise Papachryssanthou<sup>1</sup> nous le fait savoir, un acte inédit de Vatopédi, daté de septembre 998, porte la signature de Léontios, "higoumène de Saint-Pantéléimôn". Suivant cette information, le couvent existait donc avant cette date, et il n'est pas impossible que son fondateur ait été ce même Léontios, identifié à "Léontios le Thessalonicien" d'un acte de 1009<sup>2</sup>.

Par la suite, jusqu'à l'union de 1169, le couvent sera mentionné tantôt sous son vocable et sous l'épithète "du (ou des) Thessalonicien(s)", tantôt sous l'épithète ou le vocable seuls<sup>3</sup>.

Mais par deux fois, en août 1044 (?)<sup>4</sup> et en août 1056<sup>5</sup>, il est nommé aussi τοῦ Σφρεν(τ)ζῆ<sup>6</sup>. V. Laurent supposait que ce Sphrentzès était membre de la "famille médiatisée" d'un chef bulgare du tsar Samuel, Ἐλίναγος ὁ Φραντζῆς, "l'un des derniers à s'être soumis à Basile II (vers

1. *Actes Prôtaton*, p. 89.

2. Loc. cit.; cf. P. L e m e r l e, *Actes Saint-Pantéléimôn*, p. 6. Par contre, plus difficile s'avère l'hypothèse que la fondation de ce couvent remonterait à 987, sur le témoignage d'un acte de mai 1057 (*Actes Saint-Pantéléimôn*, n° 5) qui, d'après Denise Papachryssanthou, laisserait entendre que l'higoumène d'alors de Saint-Pantéléimon, Métrophane, "était dans le couvent depuis soixante-dix ans". En effet, comme P. L e m e r l e, loc. cit., le fait remarquer, cet acte dit seulement que Métrophane, qui est très âgé, a passé ce temps "dans l'état monastique", mais non pas qu'il "a vécu précisément dans ce couvent tout sa vie de moine".

3. Cf. P. L e m e r l e, op. cit., p. 6 - 8.

4. Date proposée "avec vraisemblance" par P. L e m e r l e, *Note sur la date de trois documents athonites et sur trois fonctionnaires du XI<sup>e</sup> siècle*, REB 10 (1952), p. 110 - 111; cf. id., *Actes Lavra I*<sup>2</sup>, p. 220 - 222 (n° 39); l'acte, *Actes Saint-Pantéléimôn*, n° 3 (cf. aussi les notes, p. 37).

5. *Actes de Dionysiou*, n° 1.

6. . . . τῆς μονῆς τοῦ ἁγίου Παντελεήμονος τοῦ Σφρεντζῆ. *Actes Saint-Pantéléimôn*, n° 3, l. 7 - 8, 28 - 29; . . . μονῆς τοῦ ἁγίου μεγαλομάρτυρος Παντελεήμονος ἧς τὸ ἐπῶ-  
νυμον τοῦ Σφρεντζῆ τῶν Θεσσαλονικέων, . . . *Actes de Dionysiou*, n° 1, l. 7.

1019”<sup>1</sup>. Toujours selon Laurent, “le grec fit à son nom une petite addition par manière de prothèse et c’est ainsi que Φραυτζής devint Σφραυτζής, forme originale et authentique du patronyme byzantin transmis à ses descendants par le seigneur médiatisé”<sup>2</sup>. Quoi qu’il en soit, ce qu’il nous faut retenir c’est l’égalité Φραυτζής = Σφραυτζής en général, prouvée par de nombreux exemples, et à toutes les époques<sup>3</sup>. Quant au nom de Sphrentzès de nos actes, il est une variante du second terme de cette égalité, comme l’indique une notice dorsale du dernier de ces actes, qui en fait Sphrantzès: Χαρτ(τον) τοῦ Σφραυτζ(ῆ)<sup>4</sup>.

Mais qui est donc cet Élinagos Phrantzès, qui a provoqué toute cette discussion, et dont au XVII<sup>e</sup> siècle deux personnages d’une comédie allemande rappelleront encore le nom<sup>5</sup>? Gouverneur de Bérat, en Albanie, sous le tsar Samuel, Élinagos, nous l’avons vu, n’accepta qu’en 1019 l’autorité de Basile II. Le basileus lui conféra le titre de patrice et il se fixa à Thessalonique<sup>6</sup>. Le personnage appartient donc à la catégorie des chefs étrangers ralliés à Byzance, de gré ou de force, et dont nous avons étudié ici précisément les relations d’un genre spécial avec

1. V. Laurent, *Σφραυτζής et non Φραυτζής*, BZ 44 (1951) (= *Festschrift Fr. Dölger*), p. 374, 375 - 376. Il est appelé ainsi par Michel de Devol dans une de ses additions à Skylitzès. B. Prokić, *Die Zusätze in der Handschrift des Johannes Skylitzes codex Vindobonensis Hist. Graec. LXXIV...*, Munich 1906, p. 34, n° 54; Skylitzès, p. 364, l. 71. Cf. aussi des variantes pour Elinagos (Ἐλέμαχος et autres), loc. cit., l. 70, apparat et B. Prokić, loc. cit.

2. V. Laurent, loc. cit., p. 376.

3. V. Laurent, op. cit.; id., *Sphrantzès et non Phrantzès. A nouveau !*, REB 9 (1951), p. 170 - 171; cf. P. Ş. Năsturel, *Témoignages roumains sur les formes Sphrantzès et Phrantzès*, REB 19 (1961) (= *Mélanges R. Janin*), p. 441 - 443. Du moins en ce qui regarde l’usage concomittant des formes Phrantzès-Sphrantzès, Y. Tsaras, *Σφραυτζής, Φιαλίτης ἢ Φραυτζής*; Byzantina 9 (1977), p. 127, n’a pas raison de rejeter les témoignages invoqués par P.Ş. Năsturel, sous prétexte qu’ils se rapportent à des dignitaires roumains. En effet, des trois exemples retenus par ce dernier, l’un peut être grec, le second l’est sûrement et pour le troisième, la source l’affirme.

4. *Actes de Dionysiou*, n° 1, p. 35. Relevons à notre tour dans les actes roumains les noms, qu’on rencontre en Valachie, de Frantz (en 1594), Sfrantz (1630) et Frentzea-Frentzi (Frentza) (1600, 1634). *Documenta Romaniae Historica*, B, vol. XI, nos 61, 392; vol. XXIII, n° 71; vol. XXIV, nos 352, 353.

5. Franciscus et Elemaus, conseillers du prince de Wiltau, dans la *Belle Sidéa*. H. Grégoire, *Une source byzantino-bulgare de la “Tempête” de Shakespeare*, Byzantion 9 (1934), p. 791, n. 2.

6. B. Prokić, op. cit., p. 35, n° 55, p. 48, nos 54, 55; Skylitzès, p. 364, l. 68 sq.; cf. G. Schlumberger, *L’épopée byzantine*, II, *Basile II le Tueur des Bulgares*, Paris 1900, p. 397, 398.

le Mont Athos. Cette constatation ne fait qu'étayer et mieux fonder le rapport intuitif par V. Laurent entre l'épiscopat de τοῦ Σφραγιστοῦ du couvent du Thessalonicien et le seigneur bulgare devenu haut dignitaire byzantin. Mais il y a plus encore.

En effet, Élinagos Phrantzès fut suspecté "de vouloir restaurer le royaume bulgare à son profit"<sup>1</sup>; toutefois, il aurait réussi à repousser cette accusation et à récupérer son *officium*<sup>2</sup>.

Aux yeux des Byzantins, le meilleur moyen par lequel un chef allo-gène "intégré" pouvait prouver qu'il ne nourrissait pas de telles intentions — ou qu'il y renonçait — n'était-il pas de fonder ou d'acquiescer un couvent athonite "de second rang", pour y finir ses jours comme higoumène, ou encore pour confier sa direction à quelque proche parent, à un frère ou à un fils? Tant des cas l'ayant déjà prouvé, je ne crois pas que l'on puisse douter que c'est ainsi que le couvent du Thessalonicien sera devenu celui "de Sphrantzès". Et n'est-ce pas la soumission même qu'il devait désormais symboliser qui explique la précision ci-dessus, faite ultérieurement, qu'il avait appartenu aux couvents du second rang<sup>3</sup>?

Mais, en supposant qu'elle ne s'est pas éteinte et en jugeant d'après les autres Phrantzès - Sphrantzès qu'on rencontre jusqu'à la fin de l'Empire, la famille de notre Élinagos Phrantzès s'est, par la suite, complètement byzantinisée<sup>4</sup>, et ne souleva plus aucun problème de fidélité, ce qui annulait les motifs mêmes pour lesquels elle avait dû se faire "représenter" à l'Athos. C'est ainsi que, après une période de prospérité, le couvent dit du Thessalonicien cessa d'être aussi celui "de Sphrantzès", C'est alors probablement que commença son déclin, pendant lequel ce surnom ne tarda pas à tomber dans l'oubli, et l'on ne se rappela plus que le nom ancien, sous lequel il sera cédé aux Russes en 1169.

#### 4. Les Bulgares à Zographou

L'acte consacrant cette cession porte aussi une signature slave: celle de Syméon, "moine et higoumène" du monastère de Zographou<sup>5</sup>. C'est

1. En complicité avec son compatriote Gabras. V. Laurent, *Σφραγιστοῦ* et non *Φραντζῆς*, p. 375 - 376.

2. A la différence de Gabras qui, lui, fut aveuglé. B. Prokić, loc. cit., p. 35, n° 55; Skylitzès, loc. cit., l. 84 - 87.

3. Cf. supra, p. 290.

4. V. Laurent, op. cit., p. 375 sq.

5. *Semewn' in "k" i igoumen' Zagrafo napisal*". *Actes Saint-Pantéléèmon*, n° 8, l. 59.

à peine en 1286 que l'on rencontrera Zographou mentionné formellement comme étant le "couvent des Bulgares"<sup>1</sup>. Mais, relatant la mort de Syméon-Nemanja, survenue en 1200, à Chilandar<sup>2</sup>, saint Sabbas atteste pour cette époque la présence, déjà plus ancienne à l'Athos, des Bulgares, venus saluer la dépouille de son père, de concert avec les autres "langues" représentées sur la Sainte Montagne, à savoir les Grecs, les Ibères, les Russes et les Serbes<sup>3</sup>. Ces moines bulgares venaient manifestement de Zographou, où la signature slave de l'higoumène Syméon montre qu'ils étaient déjà installés depuis plus de trente ans. En effet, les Russes obtenant, par cet acte même, leur second couvent à l'Athos et les Serbes n'y arrivant que plus tard, cette signature ne saurait être que bulgare et, par conséquent, Zographou l'était déjà lui aussi. Mais depuis combien de temps?

On a mis en liaison les débuts de la communauté bulgare du Mont Athos avec l'existence, au X<sup>e</sup> siècle et plus tôt, d'une population slave et bulgare implantée en Chalcidique<sup>4</sup>, ainsi qu'avec certains monuments de la culture slave<sup>5</sup>. Mais le principal témoignage qu'on invoquait pour soutenir que dès 980 Zographou appartenait déjà aux Bulgares est la signature slave de l'higoumène de ce couvent Macaire, au bas d'un acte daté du 18 août de cette année<sup>6</sup>. Or elle s'est avérée y avoir été ajoutée en 1311<sup>7</sup>. Il semble néanmoins que le couvent lui-même existait en 980<sup>8</sup> et il est possible que son fondateur ait été le moine-peintre Georges (Γεώργιος ὁ ζωγράφος), dont la signature grecque figure sur le typikon athonite de Jean Tzimiskès (972, ou peu avant)<sup>9</sup> et dont la fondation aurait été placée sous le vocable de son patron<sup>10</sup>.

1. Dans le texte, ... σεβασμίας μονῆς τῶν Βουλγάρων... , *Actes de Zographou*, n° 10, de septembre 1286, l. 6 - 7, 12.

2. On admet généralement que Syméon-Nemanja est mort le 13 février 1200 (plutôt qu'en 1199). Cf. N. Liháčev, *Sceau de Stefan Nemanja*, Byzantion 11 (1936), p. 464 et n. 1, avec bibliographie.

3. *Spisi Sv. Save*, éd. V. Čorović, Belgrade - Sr. Karlovci 1938, p. 171, l. 4 - 5. Pour "langues" = peuples, infra, p. 312 et n. 3.

4. Cf., à titre d'exemple, I. Dujčev, *Le Mont Athos et les Slaves...*, p. 489 sq.

5. Comme les évangiles glagolitiques du "Codex Zographensis" et du "Codex Marianus", et "les feuillets de Zograph". Cf. V. Mošin, op. cit. [I], p. 57 - 58. Pour la bibliographie, A. - E. Tachiaos, op. cit., p. 2 - 3.

6. Cf. I. Dujčev, op. cit., p. 494.

7. Cf. D. Papachryssanthou, *Actes Prôtaton*, p. 93 et n. 336.

8. Ibid., p. 93 et n. 333.

9. Ibid., n° 7, p. 214, l. 167. Pour la date — conjecturée — du typikon, ibid. p. 207.

10. Ibid., p. 92 - 93.

Mais<sup>1</sup> il faut attendre 1049 pour trouver une mention explicite du couvent *tou Zôgraphou*, dont l'higoumène s'appelle alors Jean et signe lui aussi en grec<sup>2</sup>.

Cet higoumène Jean — mentionné de nouveau en 1051<sup>3</sup> — a été identifié par certains chercheurs<sup>4</sup> à Jean de Selina ou “des Selina”, d'un document slave<sup>5</sup> “traduit évidemment du grec”<sup>6</sup>. Mais, selon J. Lefort, cet acte est “sans doute un faux”<sup>7</sup>. Quant à Jean des Selina, supposé donc encore en vie en 1051, son nom remémore celui de l'un des trois frères, Moïse, Aaron et Jean Selima, auxquels une légende attribue la fondation, en 919, du couvent de Zographou. Certes, cette légende comme telle ne mérite aucun crédit, et le document qui la contient<sup>8</sup> n'est qu'un faux d'époque post-byzantine, plein de données fantaisistes et d'anachronismes évidents<sup>9</sup>.

N'oublions pas cependant, que nous ne nous trouvons pas en l'occurrence devant un témoignage historique proprement dit, mais en présence d'un mythe de fondation, qu'on ne saurait prendre au pied de la lettre pour lui reprocher des traits erronés qui sont, par contre, parfaitement conformes à ce genre. Aussi, pour discerner dans cette légende des traces éventuelles de vérité historique, doit-on considérer les informations qu'elle avance, comme des “signes” et les interpréter à un niveau plus profond. Considérés dans cette perspective, l'identité et les noms des trois frères ne me semblent nullement dépourvus d'intérêt. En effet, d'après ce récit, les fondateurs sont les fils de “Justinien l'empereur d'Ochride”<sup>10</sup>, et, par ailleurs, on a remarqué<sup>11</sup> que leurs noms rappellent

1. Cf. loc. cit., p. 93.

2. *Actes des Zographou*, n° 3, l. 12 et 51.

3. Ibid., n° 4, l. 2 - 3, 49 - 50.

4. Cf. I. Dujčev, op. cit., p. 494.

5. V. Mošin, *Akti iz svetogorskih arhiva*, Srpska Kraljevska Akademija. Spomenik 91 (1939), p. 172 - 174.

6. I. Dujčev, loc. cit.

7. *Actes d'Esphigménou*, p. 44 (avec l'argumentation).

8. A. Solovjev et V. Mošin, *Grčke povelje srpskih vladara (Diplomata graeca regum et imperatorum Serviae)*, Belgrade 1936 (= Var. Repr. 1974), n° XLV. Pour les éditions antérieures, ibid., p. 356. Sous une forme plus simple et sans donner de noms, ni assigner une condition sociale précise aux trois frères, la légende se retrouve dans les *Patria* du Mont Athos publiés par S. Lampros, NE 9 (1912), p. 130 - 131.

9. Cf. D. Papachryssanthou, *Actes Prôtaton*, p. 92.

10. Solovjev - Mošin, op. cit., p. 360, l. 65 (texte grec) et 361, l. 56 (texte slave).

11. Cf. I. Dujčev, loc. cit.

ceux des *komitopouloi* Moïse, David, Aaron et Samuel, dont le dernier fit précisément d'Ochride la capitale de son empire.

Ainsi, cette version du mythe de la fondation de Zographou rejoint-elle un phénomène bien réel, bien historique: celui des fils ou des frères de souverains étrangers ayant élevé des couvents au Mont Athos pour signifier par là que leurs pays acceptent l'autorité de l'empereur byzantin. Or le fait est que Zographou devint couvent bulgare après la chute de la Bulgarie et son annexion par l'empire byzantin. Par ailleurs, nous avons déjà vu comment le nom de l'un des survivants de cette chute et derniers fidèles du tsar Samuel se relie à celui du couvent du Thessalonicien *tu Sphrentzè*. Même si nous ne pouvons pas en préciser la date, la cession du couvent grec "du Peintre" aux Bulgares nous apparaît elle aussi comme une conséquence — peut-être un peu retardée — de la conquête de la Bulgarie par les Byzantins.

Toutefois, à la différence de ce qui se passa avec le couvent de Saint-Pantéléimon, Zographou ne représentera pas, après cela, une grande famille bulgare en train de se byzantiniser, mais la Bulgarie elle-même. Aussi, devenu bulgare, le couvent de Zographou devra-t-il signifier de la nouvelle condition de la Bulgarie, annexée à l'État byzantin, tout en y gardant néanmoins une certaine individualité, cultivée par Byzance même. On sait, en effet, que le nom du pays conquis se conserva et se perpétua dans le cadre du système byzantin avec le thème de Bulgarie, devenu ensuite, pour marquer son importance, catépanat et puis duché, ainsi qu'avec l'archevêché autocéphale d'Ochride. Et si le premier n'englobait qu'une partie des possessions occidentales du tsar Samuel, en revanche c'est tant à l'ancien État de celui-ci, qu'à toute la Bulgarie orientale, que s'étendait l'autorité de l'archevêque d'Ochride, qui portera par la suite le titre de *ἀρχιεπίσκοπος τῆς πρώτης Ἰουστινιανῆς καὶ πάσης Βουλγαρίας*: on sera d'accord que, ramené au niveau de la légende, ceci correspond parfaitement à la version du mythe de la fondation de Zographou, selon laquelle le père des trois princes fondateurs du couvent était "Justinien, l'empereur d'Ochride".

## V. QUELQUES AUTRES COUVENTS ATHONITES

Notre tour d'horizon pourrait s'arrêter ici. Les cas que j'ai examinés me semblent en effet suffisants pour que l'on puisse en tirer des conclusions générales quant au sujet que je me suis proposé d'étudier.

Je crois pourtant qu'il n'est pas hors de notre propos de noter encore quelques couvents athonites, sur lesquels nous ne possédons actuelle-

ment — au moins de notre perspective — que des informations trop lacunaires, mais qui me semblent néanmoins présenter des traits communs, parfois bien significatifs, avec l'un ou l'autre des couvents auxquels nous nous sommes arrêtés.

En voici une liste, sans prétention d'être complet.

### 1. *Chaldou*

Le couvent athonite τοῦ Χαλδοῦ (ou Χάλλδου) existait avant 991/92 et à son origine se trouvait un groupe d'ascètes dirigé par ἐκεῖνον τὸν ἐν μοναχοῖς [καὶ ἀσκηταῖς περι]βόητον μοναχὸν κὺρ Σάβαν, παρὰ τῖσι δὲ Χάλλδον ὀνομαζόμενον, au dire d'un acte d'un siècle plus tard environ<sup>1</sup>. Ces *hèsychastai* auraient longtemps continué leur mode de vie, et n'auraient accepté de se constituer en monastère communautaire (κοινόβιον) que devant le refus des autres couvents de leur fournir plus les moyens de subsister<sup>2</sup>. Ce changement s'était produit avant 991/92<sup>3</sup>, et le nouveau couvent sera appelé par la suite dans les actes (*tu*) *Chaldou*, ou *tôn Hèsychastôn*, ou encore *tu Hèsychastou*.

La présence à l'Athos d'ascètes venant de l'Orient, en l'occurrence du thème de Chaldia (autour de Trébizonde), n'a, en soi, rien d'étonnant: pour l'époque précédant la fondation de Lavra, deux des plus illustres représentants de l'ascétisme athonite n'avaient-ils pas été (au IX<sup>e</sup> siècle) Joseph l'Arménien et Blaise d'Amorium?<sup>4</sup> Nous devons pourtant remarquer que la région de Chaldia était voisine du Tao, et, par ailleurs, qu'elle fera plus tard preuve d'une véritable vocation séparatiste, qui aboutira finalement à la création de l'État de Trébizonde. Quant aux hésychastes du groupe *tu Chaldou*, on notera qu'ils avaient été *forcés* de se convertir à la vie cénobitique et que cela s'est passé quelque temps avant 991, ce qui nous ramène vers la date de la révolte de Bardas Phokas (987). Or celui-ci était ancien duc ou stratège, justement du thème de Chaldia<sup>5</sup>, et c'est pendant qu'il était là qu'il s'était lié d'amitié avec le roi David de Tao<sup>6</sup>, qui l'aida maintenant en mettant à sa disposition un contingent de troupes commandées par "les deux fils de Bagarat, seigneur de Khaldia"<sup>7</sup>!

1. *Actes de Philothée*, n° 1, l. 9 - 10.

2. Acte cité, l. 21 - 28.

3. Cf. D. P a p a c h r y s s a n t h o u, *Actes Prôtaton*, p. 102.

4. Ibid., p. 29 - 30 (Joseph) et 49 - 52 (Blaise).

5. R. G r o u s s e t, *Histoire de l'Arménie...*, p. 505; N. A d o n t z, *Tornik le Moine*, p. 299.

6. S k y l i t z è s, p. 326, l. 83 sq. Cf. N. A d o n t z, op. cit., p. 299, 310.

7. Cf. R. G r o u s s e t, op. cit., p. 512 et n. 6. Selon N. Adontz (op. cit.,

Pourrait-on ne pas tenir compte de tous ces éléments, si l'on veut s'expliquer la fondation, à la même époque, du couvent athonite *tou Chaldou*?

## 2. *Kastamonitou*

Le couvent *tou Kastamonitou*, placé sous le vocable de Saint Etienne, est mentionné au XI<sup>e</sup> siècle, vers 1051<sup>1</sup> et dans un acte (dont il a été déjà question plus haut) qui daterait de 1023 ou de 1038, sinon de 1008 ou de 1098<sup>2</sup>: c'est tout ce que nous offrent les informations d'archives sur ce couvent avant 1262, quand il recommence à figurer dans les actes athonites<sup>3</sup>. Nous possédons en échange sur l'histoire de Kastamonitou aux XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles des récits plus ou moins fantaisistes, mais dont certaines affirmations ne sont pas, pour autant, sans intérêt pour nous.

C'est ainsi que, d'après "le récit légendaire de Kastamonitou", pendant le règne d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène (1081 - 1118), l'higoumène de ce couvent et prôtos de la Sainte Montagne, Hilarion, était un parent de l'empereur, et il avait revêtu l'habit monacal au même couvent, sous le règne de Constantin IX Monomaque<sup>4</sup>. Il est vrai que ce prôtos Hilarion n'apparaît pas dans des actes authentiques<sup>5</sup>. Mais le texte communément cité sous le titre abrégé de *Diègèsis mèrikè* affirme lui aussi que l'higoumène de Kastamonitou élu membre d'une délégation athonite envoyée à Alexis I<sup>er</sup> était un parent du basileus<sup>6</sup> et N. Oikonomidès remarque, très

p. 305, 310), dans ce dernier cas on entendrait par Chaldia une région voisine du thème de ce nom.

1. *Actes de Zographou*, n<sup>o</sup> 4. Cf. N. Oikonomidès, *Actes de Kastamonitou*, p. 1 - 2 et n. 2.

2. *Supra*, p. 278. Cf. N. Oikonomidès, *op. cit.*, p. 2, n. 3. L'acte, *Actes de Zographou*, n<sup>o</sup> 2, l. 71.

3. N. Oikonomidès, *op. cit.*, p. 2 et n. 8.

4. *Ibid.*, Appendice II: La légende de Kastamonitou (résumé), p. 100. Pour ce 'Ιστορικὸς λόγος τοῦ Κασταμονίτου, *ibid.*, p. 97 - 98. N. Oikonomidès, *op. cit.*, p. 98 - 101, résume l'un des deux manuscrits connus de la légende, et dont l'autre "a été résumé, largement utilisé et parfois critiqué par Porphyre Uspenskij dans ses ouvrages sur l'Athos" (*ibid.*, p. 97 et n. 1). Cf. D. P a p a c h r y s s a n t h o u *Actes Prôtaton*, p. 6 et n. 27, 28.

5. Cf. N. Oikonomidès, *op. cit.*, p. 2, n. 7, qui y attire l'attention sur les confusions que pourrait provoquer le fait qu'un autre prôtos Hilarion est mentionné entre 1056 et 1066 (cf. D. P a p a c h r y s s a n t h o u, *op. cit.*, p. 131, n<sup>o</sup> 17) et qu'il est donc "contemporain... d'un autre empereur de la famille des Comnène, Isaac I<sup>er</sup> (1057 - 1059)".

6. Διήγησις μερικὴ τῶν ἐπιστολῶν Ἀλεξίου βασιλέως καὶ Νικολάου πατριάρχου,

justement à mon avis, qu'il y a "là un détail qui pourrait être retenu, puisque les Comnène avaient d'importantes propriétés à Kastamonè [=Κασταμονή, ou Κασταμών, en Paphlagonie] et qu'il n'est pas impossible qu'un de leurs parents se soit fait moine dans le monastère de Kastamonitou" <sup>1</sup>.

Or, au temps où les Comnène étaient une famille de grands seigneurs établie en Asie Mineure, à Kastamon, leur fidélité envers les empereurs de Constantinople n'était pas à toute épreuve: le fait même que cette famille a donné au XI<sup>e</sup> siècle, à moins de vingt cinq ans de distance, deux usurpateurs (Isaac I<sup>er</sup> et Alexis I<sup>er</sup>) le prouve assez et, *a posteriori*, elle s'avère d'autant plus dangereuse pour le pouvoir constitué, que les deux tentatives furent couronnées de succès.

D'autre part, selon notre récit, peu avant la première de ces usurpations (qui eut lieu en 1057), pendant le règne de Constantin IX Monomaque (1042 - 1055) (probablement au début)<sup>2</sup>, un membre de cette famille se fait moine dans un couvent athonite appelé justement Kastamonitou et dont la première mention qu'on peut dater (même qu'approximativement) remonte au règne du même empereur, à moins d'une dizaine d'années après son avènement. Si l'on ajoute à cela que Constantin Monomaque représentait sur le trône la noblesse civile, rivale de la noblesse militaire à laquelle appartenaient les Comnène, on devra accepter que la version offerte par la légende de Kastamonitou de la retraite d'Hilarion à ce couvent rappelle parfaitement l'installation à l'Athos de maints autres membres de familles importantes, voire souveraines, dont nous nous sommes occupés. Il y a donc beaucoup de chances que cette version soit véridique — en tout ou en partie — et alors elle nous offrirait la clé de la fondation de Kastamonitou. Mais même si elle est inventée — ce qui est moins probable —, de notre point de vue sa valeur n'en est pas amoindrie, car elle suppose connue et acceptée l'explication que nous avons donnée à la présence à l'Athos de ces personnages importants, et qui s'enrichit ici d'une situation particulière. Cette situation est celle d'une grande famille byzantine qui s'y est fait représenter en signe de soumission au pouvoir impérial existant (Hilarion devenant moine à Kastamonitou sous Constantin Monomaque), mais qui ensuite réussit toutefois à conquérir ce pouvoir pour elle-même (Hilarion higoumène et prôtos sous Alexis I<sup>er</sup> Comnène).

γενομένη κατὰ διάφορους καιρούς, éd. P. h. Meyer, *Die Haupturkunden für die Geschichte der Athosklöster*, p. 165, l. 24 - 25.

1. *Actes de Kastamonitou*, p. 2.

2. *Ibid.*, p. 99 - 100 et n. 10.

### 3. Docheiariou et Vatopédi: amorce pour une recherche

Enfin, il convient d'enregistrer ici le fait que des récits hagiographiques attribuent la fondation ou la réfection de deux des plus importants couvents athonites, Docheiariou et Vatopédi, à des "archontes", que l'on y met aussi en rapport avec Athanase de Lavra d'un côté, avec la cour impériale d'autre part.

A Docheiariou il s'agirait d'un moine Euthyme et de son neveu Néophyte, issus d'une famille aristocratique byzantine. Euthyme, dont le récit fait anachroniquement un "compagnon du fondateur de Lavra Athanase"<sup>1</sup> (ce qui, pour être faux, n'est que d'autant plus significatif), aurait fondé Docheiariou, et son riche neveu y aurait apporté sa fortune<sup>2</sup>. A noter qu'en dépit de la chronologie, une variante amplifiée de ce récit montre Nicéphore Phokas lui même aidant Néophyte<sup>3</sup> et devenant ainsi κτίτωρ du couvent<sup>4</sup>! Par ailleurs, il n'est pas exclu que Néophyte, qui est un personnage historique, higoumène de Docheiariou (attesté au début du XII<sup>e</sup> siècle), et prôtos, ait été membre d'une grande famille alliée aux Comnène<sup>5</sup>.

D'après une tradition qu'enregistrent les *Patria* du Mont Athos, le couvent de Vatopédi aurait été reconstruit du temps d'Athanase de Lavra et sur sa recommandation, par trois "nobles archontes" d'Orestias (Andrinople), venus à l'Athos (en 938!) en apportant leur fortune, pour y fonder un monastère<sup>6</sup>.

Cette tradition semble contenir suffisamment d'éléments réels<sup>7</sup>. Par ailleurs, la plus ancienne mention de Vatopédi remonte à 985<sup>8</sup>, c'est-à-dire à une époque où Athanase était, certes, très connu<sup>9</sup>, mais à laquelle se situe aussi la première grande expansion du tsar Samuel, contre laquelle Basile II réagira d'abord — et sans succès — en 986. Or le fait

1. N. Oikonomidès, *Actes de Docheiariou*, p. 7.

2. Ibid., p. 7-8.

3. *Προσκνητάριον τοῦ . . . ἱεροῦ μοναστηρίου τοῦ Δοχειαρίου . . .*, par Cyrille (Κύριλλος) de Smyrne, Bucarest 1843, p. 9; cf. N. Oikonomidès, op. cit., p. 9, n. 2.

4. *Προσκνητάριον* cité, p. 4.

5. Cf. N. Oikonomidès, op. cit., p. 8, n. 3; cf. aussi ibid., p. 7.

6. NE 9 (1912), p. 210.

7. Cf. D. Papachryssanthou, *Actes Prôtaton*, p. 91.

8. G. Smyrnakès, op. cit., p. 37.

9. Cf. D. Papachryssanthou, loc. cit.

est — et, quoi qu'il en soit, l'étude des débuts de Vatopédi devra désormais en tenir compte — que certaines notabilités d'Andrinople passèrent à Samuel à l'époque de ses succès<sup>1</sup>.

\*

La conception symbolique dont relève la communauté athonite n'est pas unique, ni caractéristique pour l'empire byzantin seulement. Mais parmi les moyens dont Byzance s'est servie pour convaincre les "Barbares" d'alentour de la force et de la place éminente de l'Empire et de son souverain, il y a eu l'effort de leur offrir à dessein une image globale, aussi facile à saisir que frappante, de cet Empire. Ainsi, afin d'impressionner une ambassade mongole, l'empereur Théodore II Laskaris (1254 - 1258) déploya devant elle un grand étalage de forces militaires, dans un cadre naturel qui devait symboliser l'Empire tout entier<sup>2</sup>.

Par ailleurs, aux îles Fidji, chacun des clans qui composent une tribu a un "chef clanique" et possède son propre temple, qui le représente (puisque les clans mêmes sont appelés "temples", ou "faces des temples"). A son tour, "la tribu a un chef suprême et un temple d'État", plus important que ceux des clans, et qui est dédié au dieu principal. "Ainsi, il y a un grand temple pour l'État et de petits temples pour les clans"<sup>3</sup>.

Cet exemple, qui me semble particulièrement suggestif, est moins éloigné qu'on pourrait l'imaginer de la mentalité des ἀλλόφουλοι qui envoyaient leurs représentants à l'Athos. En effet, la plupart de ces peuples n'avaient pas dépassé la phase tribale et l'un de leurs chefs les plus illustres, dont nous nous sommes occupés ici précisément à propos de

1. Cf. N. A d o n t z, *Samuel l'Arménien*, p. 365.

Nous laisserons de côté d'autres établissements monastiques athonites, tel que *Paphlagonos* (dont l'higoumène Nikôn est mentionné à partir de 998. D. P a p a c h r y s s a n t h o u, *Actes Prôtaton*, p. 89) ou *Kappadokos* (peut-être monastère [?] à Karyés, acte de 1108 [?], *Actes Lavra* I<sup>2</sup>, n° 57, l. 8, cf. l. 20), dont ces noms seuls — et c'est trop peu — pourraient, éventuellement, indiquer un rapport avec notre sujet: ces noms renvoient, en effet, à l'Asie Mineure, c'est-à-dire à cette partie vitale de l'Empire laquelle, pour une raison ou pour une autre, concentra sur elle l'attention et l'intérêt, tant des empereurs de "l'épopée byzantine", que, par la suite, de ceux des dynasties des Dukas et, surtout, des Comnène.

2. Cf. A. K a z h d a n, *Certain Traits of Imperial Propaganda in the Byzantine Empire from the Eight to the Fifteenth Centuries*, dans *Prédication et propagande au Moyen Âge, Islam, Byzance, Occident*, Penn - Paris - Dumbarton Oaks Colloquia, III, Session des 20 - 25 octobre 1980, Paris 1983, p. 16. Source, G. P a c h y m è r e, Bonn, I, p. 134, l. 14 - p. 136, l. 19.

3. A. - M. H o c a r t, *Rois et courtisans*, Paris 1978, p. 176 - 177.

l'Athos, nous offre un exemple bien analogue au précédent. Il s'agit de Vladimir I<sup>er</sup> de Kiev, qui, peu avant d'adopter le christianisme, fit installer à proximité de sa résidence, "sur une colline . . . des statues en bois de six divinités de diverses tribus . . . et établit le rite des prières et du sacrifice. Ce panthéon des divinités païennes devait symboliser l'unité de la Russie, la priorité de Kiev et la domination du pouvoir princier et de l'élite féodale dans l'État"<sup>1</sup>.

Pour des princes "barbares" pratiquant ce système de symboles, combien donc devait être familière et conforme à leur mentalité l'idée de cet ensemble de "temples" de différentes nations qu'était l'Athos, réunis sur une colline plus haute, pour signifier par le truchement des serviteurs du nouveau Dieu de la suprématie de son représentant sur Terre, l'empereur byzantin, et tout à la fois, pour établir la place que ces princes occupaient dans la hiérarchie souveraine qu'il présidait !

\*

Si nous laissons de côté de rares remarques, fugitives et de détail, l'image d'ensemble du Mont Athos qu'offrait jusque récemment encore la bibliographie athonite est celle du grand centre monastique pan-orthodoxe — le plus important de l'Eglise Orientale —, modèle de vie et d'organisation pour tout le monachisme oriental, gardien et foyer de vie spirituelle chrétienne et, aussi, tant à l'époque byzantine, qu'à celle de la domination turque, important centre culturel et artistique.

Mais dans un article publié en 1963, à l'occasion du millénaire de la Sainte Montagne, D. A. Zakythinos — dont nous avons déjà cité le nom à propos du caractère œcuménique de la communauté athonite — faisait quant à la présence à l'Athos de couvents étrangers une série d'observations qui tendaient à élargir considérablement le cadre de la recherche afférente<sup>2</sup>. Cependant, l'auteur ne se proposait pas d'épuiser les problèmes qu'il ne fit que soulever, et il taxa modestement ses remarques d'"hypothèses provisoires", mais qu'il croyait aussi fécondes<sup>3</sup>.

Parmi ces observations, il y en a que nous devons souligner ici plus particulièrement, et dont on appréciera précisément la pénétrante intuition et la fécondité. En effet, pour D. A. Zakythinos le Mont Athos n'est pas seulement un centre spirituel-culturel, mais aussi un endroit

1. *Histoire de l'U.R.S.S.*, I<sup>2</sup>, chapitre cité, p. 30.

2. D. A. Z a k y t h i n o s, *Tò "Άγιον Όρος ὀρθόδοξος κοινότης καὶ κεντρὸφυγες ῥοπαὶ* (p. 183 - 188). Cf. supra, p. 252 et n. 1.

3. Ibid., p. 187.

d'où l'expérience politique byzantine a irradié vers toutes les directions du monde orthodoxe. Or, à son avis, l'instrument de cette irradiation ont été les couvents athonites étrangers qui, encouragés par les empereurs<sup>1</sup>, représentaient, selon lui, leurs nations "auprès de l'État byzantin", lequel s'en servit pour assurer son influence politique sur les jeunes États orthodoxes<sup>2</sup>.

Il me semble que ces observations cadrent bien avec l'image que nous avons pu nous faire de la communauté athonite, et qui vérifie donc leur justesse. Aussi me semble-t-il que les phénomènes qu'elles consignent rejoignent, quant à leur explication, les résultats de mes recherches sur le Mont Athos, dont le présent travail ne constitue qu'un chapitre.

En effet, dans une communication présentée au Congrès byzantin d'Athènes, de 1976<sup>3</sup>, j'ai montré que la communauté multi-nationale du Mont Athos constituait en réalité un symbole de l'empire chrétien (tel que Byzance le concevait), véritable "microcosme de l'œcuméné impériale chrétienne", ὀφθαλμὸς ἀπάσης τῆς οἰκουμένης, comme les athonites eux-mêmes devaient l'appeler occasionnellement, à l'instar de Constantinople<sup>4</sup>. Tout en confirmant les conclusions auxquelles j'y avais abouti, la recherche effectuée dans les pages précédentes nous a permis de remonter vers la naissance de ce phénomène, et de constater qu'elle coïncide avec les débuts mêmes de la communauté œcuménique du Mont Athos. Aussi avons-nous pu préciser de nombreux traits essentiels du processus de constitution de cette communauté. En nous appuyant sur tous ces résultats, essayons de présenter en grandes lignes ce processus.

#### LA COMMUNAUTÉ ŒCUMÉNIQUE DU MONT ATHOS JUSQU'EN 1204

Après la fondation de Lavra (achevée en 963/4)<sup>5</sup>, la communauté athonite s'est transformée relativement vite, par la volonté des empereurs byzantins, dans un symbole vivant de "l'empire chrétien œcumé-

1. Cf. *ibid.*, p. 184.

2. *Ibid.*, p. 185.

3. D. NASTASE, *Le patronage du Mont Athos au XIII<sup>e</sup> siècle*, communication présentée au XV<sup>e</sup> Congrès international d'études byzantines, Athènes 1976, et publiée dans *Cyrrilomethodianum* 7 (1983), p. 71 - 87. Une version abrégée, sous le titre *Le Mont Athos pendant l'occupation latine de Constantinople*, BNJ 22, tirage à part Athènes 1977, p. 124 - 130.

4. *Id.*, *Le patronage du Mont Athos*... , p. 73 et n. 16, 17; cf. *id.*, *Le Mont Athos pendant l'occupation*... , p. 127 - 128.

5. P. LEMERLE, *Actes Lavra I*<sup>2</sup>, p. 36.

nique”, qu'ils étaient censés diriger. Dans le système qui s'y constitua ainsi, Lavra tenait, naturellement, la première place, en y représentant, non la personne d'un empereur ou d'un autre, mais le pouvoir souverain exercé par ces empereurs, tel qu'il s'est caractérisé à l'époque d'expansion inaugurée par les victoires de Nicéphore Phokas (couronné le 16 août 963) et achevée par celles de Basile II († 1025). C'est ainsi que s'explique pourquoi l'œuvre de saint Athanase fut patronnée non seulement par son ami Nicéphore Phokas, mais aussi par le meurtrier de celui-ci, Jean Tzimiskès et, ensuite, par Basile II.

C'est cette expansion même que reflète, pas à pas, une première phase — et la plus importante — du processus de création de la communauté œcuménique du Mont Athos.

Le premier statut de Lavra fut établi par Nicéphore Phokas, en accord avec Athanase, le printemps de 964, juste avant que Nicéphore déclanche en Asie Mineure sa première campagne comme empereur<sup>1</sup>. Cette date et ces circonstances en disent déjà long sur le rôle que Lavra devait jouer par la suite et qui commença à se dessiner dès cette campagne même. En effet, c'est vers 965 que le premier groupe d'étrangers enregistré par les sources, celui des Géorgiens, dirigé par Jean l'Ibère, arriva à Lavra, pour s'y mettre sous l'autorité (ὑποταγή) d'Athanase<sup>2</sup>. L'établissement monastique des Géorgiens restera assez longtemps encore dépendant de Lavra, et Jean l'Ibère continuera de reconnaître cette autorité même lorsqu'il deviendra l'higoumène d'un couvent autonome, fondé par lui<sup>3</sup>. Mais selon les Vies d'Athanase, tous les groupes d'étrangers qui venaient à l'Athos (et dont celui des Ibères en était un) se soumettaient à Athanase (“ὑποταγῶσιν αὐτῷ”)<sup>4</sup>, lequel était leur κοινὸς κηδεμὼν καὶ προστάτης<sup>5</sup>. Certes, cette soumission implique l'obéissance monacale (ὑπακοή), mais elle exprime à la fois le rapport de subordination reliant les princes de ces ἀλλόφυλοι à l'empereur de Constantinople, ou, dans certains cas, comme celui de la Calabre, la domination directe qu'il exerçait sur leurs lieux d'origine.

1. Au sujet de ce statut, des mesures prises par le nouvel empereur en faveur de sa fondation athonite, et des chrysobulles qu'il lui accorda alors, D. P a p a c h r y s s a n t h o u, *Actes Prôtaton*, p. 81 - 83; P. L e m e r l e, op. cit., p. 37 - 38. Lorsqu'il signe le dernier de ces chrysobulles, Nicéphore Phokas “est sur le point, s'il ne l'a déjà fait, de quitter la capitale pour sa longue campagne en Cilicie”. P. L e m e r l e, loc. cit.

2. Supra, p. 282.

3. Cf. P. L e m e r l e, op. cit., p. 43, 44.

4. *Vitae duae*: Vie A, p. 74, ch. 158, l. 2.

5. Ibid., Vie B, p. 176, ch. 43, l. 1 - 2.

Si nous laissons de côté Rome<sup>1</sup>, les régions d'où, selon les deux Vies, provenaient tous ces étrangers<sup>2</sup> retracent parfaitement les limites extrêmes jusqu'auxquelles l'empire byzantin avait réussi à imposer, sous une forme ou sous une autre, l'autorité de ses souverains pendant la vie d'Athanase, à l'est (Ibérie et Arménie) et à l'ouest ("Italie", Calabre, Amalfi). La conquête de la Bulgarie (achevée en 1018) devait apporter les Bulgares à l'Athos, en complétant ainsi vers le nord ces limites telles que "l'épopée byzantine" les avait tracées. Vers la même époque, l'entrée de l'État kiévien dans "l'œcuméné chrétienne" — et, pratiquement, dans "la sphère d'influence" byzantine — détermina l'apparition d'un couvent russe à l'Athos. Comme de juste, tous ces couvents se rattachaient à un très grand ensemble de couvents grecs, les couvents byzantins proprement dits de la communauté.

La politique d'assimilation que Byzance pratiqua en déplaçant des populations des régions conquises et en accordant à leurs princes dépossédés des titres et des fonctions élevés dans son hiérarchie civile et militaire, parfois comme gouverneurs et généraux, est à l'origine d'un autre groupe de couvents athonites: fondés, refaits ou achetés par des personnages appartenant à cette catégorie, ils devaient garantir leur fidélité, qui n'était pas toujours à toute épreuve, et leur servir quelquefois de lieu de retraite. Il faut même croire que certaines grandes familles byzantines, qui devaient donner des usurpateurs illustres, furent amenées à prouver de la même manière leur loyalisme et leur allégeance au basileus en titre.

Quant à Lavra et à son higoumène, ils "règnent" sur tout ce système, à l'instar de l'empereur dont ils représentent le pouvoir œcuménique sur l'Athos, devenu vite la Sainte Montagne par excellence. C'est en effet ce qui explique à mon sens la position éminente que leur assure en 1045 un acte de l'importance du typikon de Constantin Monomaque, le dernier des empereurs alliés (comme Nicéphore Phokas et Jean Tzimiskès) à la Maison macédonienne<sup>3</sup>.

1. Dont le cas devra être discuté ailleurs, comme tant d'autres problèmes soulevés par la présente étude.

2. *Vitae duae*: Vie A, p. 74, ch. 158, l. 6 - 7; Vie B, p. 176, ch. 43, l. 15 - 16.

3. A propos des dispositions concernant Lavra dans le typikon de Monomaque, il suffira ici de citer le commentaire de P. Lemerle: "Ce document officiel, où les mentions de Lavra et de son higoumène sont accompagnées des épithètes les plus honorifiques, montre que le monastère occupe, de loin, la première place dans la hiérarchie athonite; qu'il est le plus peuplé et le plus riche; et que dans tous les domaines, le poids de son higoumène est considérable". *Actes Lavra I*<sup>2</sup>, p. 51: mon explication éclaire bien les causes de tout ceci.

Mais entre-temps, l'ère de l'expansion avait pris fin, la mort de Basile II (1025) étant suivie d'une époque de déclin, dont l'empire byzantin ne se relèvera que sous les Comnène, pour glisser toutefois ensuite, très rapidement, sur la pente qui l'emmènera à la catastrophe de 1204. Ces changements ne restèrent pas sans conséquences pour la vie et pour la composition de la communauté hagiore.

Ni le schisme de 1054, ni la perte des possessions byzantines d'Italie (1071, abandon de Bari), n'entraînèrent la disparition des couvents italiens de l'Athos. Cette persistance indique bien la valeur que ces couvents revêtaient aux yeux des empereurs byzantins, et qui étayait la légitimité des prétentions qu'ils continuèrent d'élever sur leurs possessions italiennes perdues, voire des essais qu'ils firent pour les récupérer effectivement. Mais cette perte s'avèrera définitive: aussi en 1198 le seul couvent italien qui survivait encore à l'Athos était-il celui des Amalfitains<sup>1</sup>, destiné à disparaître lui aussi sous peu<sup>2</sup>.

Les familles issues des personnages étrangers importants dont nous nous sommes occupés plus haut s'étaient, cependant, complètement "byzantinisées". La raison même pour laquelle certains membres des générations précédentes de ces familles avaient été déterminés, à l'époque des grandes guerres d'expansion, à fonder ou à acquérir des couvents à l'Athos avait donc cessé d'exister. Aussi peut-on constater que ces couvents disparaissent (comme celui τοῦ Πιθαροῦ), ou déclinent (comme celui de Saint-Pantéléimon τοῦ Σφροεντζῆ), pour n'être sauvés qu'en passant dans les mains d'autres étrangers, qui eux ne s'assimilent pas.

Ces étrangers appartiennent à la catégorie des ἀλλόγλωσσοι<sup>3</sup> auxquels l'empereur de Constantinople peut encore imposer son autorité, ou du moins faire reconnaître son rang de chef de la hiérarchie souveraine médiévale. Parmi ceux que nous connaissons déjà, ce sont les Bulgares (évidemment, puisqu'incorporés à l'Empire), les Géorgiens et les Russes.

Ce furent ces derniers qui obtinrent, en 1169, le couvent de Saint-Pantéléimon, néanmoins tout en gardant aussi l'ancien, celui de Xylourgou, en tant que monastère annexe. Quelques mois auparavant, le

1. *Actes de Chilandar*, n° 3, l. 19 - 20; *ibid.*, n° 4, l. 30, 60.

2. P. Lemerle, *Les archives du monastère des Amalfitains...*, p. 555 sq.; Pertusi, *Monasteri*, p. 230 sq.

Les couvents sicilien et calabrais sont mentionnés pour la dernière fois en fonction, dans un acte (utilisé plus haut), vraisemblablement de 1108. *Actes Lavra I*<sup>2</sup>, n° 57, l. 68, 69.

3. Pour des précisions quant à ce terme et quant à celui de γλῶσσοι, dans le sens de γέννη, ἔθνη, D. A. Zakythinos, *op. cit.*, p. 184.

prince russe, allié de Byzance, André Bogoljubskij avait transféré la résidence du grand-prince dans la nouvelle ville de Vladimir, tout en gardant aussi sous son autorité Kiev, l'ancienne capitale. C'est ce changement qu'exprimait en code athonite celui intervenu aussitôt après dans la situation de la communauté russe de la Sainte Montagne, et par le truchement duquel le basilleurs "légitimait" pour sa part la situation qui venait de se créer dans les terres russes et, de son côté, le nouveau grand-prince reconnaissait en échange sa suprématie par rapport aux deux principautés qu'André devait gouverner désormais.

Pas très longtemps auparavant, sans doute à l'époque d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène, le nouveau sultan de Rûm avait été déterminé à reconnaître formellement, mais de la même manière, qu'il détenait ses possessions en tant qu'apanages byzantins, par la grâce du basileus: c'est ainsi que fit son apparition sur la Sainte Montagne un "couvent ture" bien orthodoxe, celui de Koutloumous, fondé par un prince seldjukide de la dynastie des "Qutlumuš", devenu à cet effet moine athonite, vraisemblablement un fils de Qutlumuš I<sup>er</sup> et frère de Soliman, le premier sultan de Rûm.

L'exemple des Sekdjukides d'Asie Mineure et celui des Russes me semblent montrer bien clairement que c'est en se faisant représenter au Mont Athos qu'un État nouveau — comme le sultanat de Rûm —, ou ayant subi des changements — comme celui effectué par André Bogoljubskij — le mettant dans cette situation, obtenait sa "reconnaissance internationale", voire définissait son "statut international", selon la conception byzantine. Il s'agit donc, en ces occurrences, d'un intérêt commun, mais que Byzance exploitait très habilement à ses fins, à l'aide de l'instrument extraordinaire qu'elle s'était forgé en créant la communauté œcuménique athonite, et qui lui permettait de s'imposer sur le plan international là même où elle ne pouvait pas le faire par la force de ses armes.

Enfin, c'est pour reconnaître ainsi l'autorité de l'empereur de Constantinople que Sabbas, le fils du grand župan serbe Nemanja et puis Nemanja lui-même, se retirèrent à l'Athos et, en 1198, refirent le couvent ruiné de Chilandar, pour en faire un monastère serbe.

A cette époque, Byzance se trouvait déjà tout près du bord de l'abîme dans lequel devait la précipiter en 1204 la conquête de Constantinople par les barons de la IV<sup>e</sup> croisade, en complicité avec les Vénitiens.

Cette catastrophe n'entraîna pas la disparition de la communauté athonite, ni celle de la signification qu'elle revêtait. Mais elle marque un tournant dans l'histoire du Mont Athos, laquelle, avec cet événement

entra dans une nouvelle phase, dont je me suis occupé dans ma communication de 1976 déjà citée.

C'est donc en 1204 que s'achèvera mon enquête.

Ses résultats mettent en lumière les circonstances historiques qui déterminèrent la naissance de la communauté œcuménique athonite et son évolution jusqu'au tournant de 1204. Aussi montrent-ils que nous sommes encore très loin d'imaginer l'importance et la complexité du rôle que le Mont Athos a joué dans l'histoire de Byzance et de l'hellénisme, ainsi que d'autres Etats et peuples, orthodoxes ou non.

#### OUVRAGES CITÉS EN ABRÉGÉ

(en plus des abréviations valables pour tout le tome)

- Actes Kullumus*: *Actes de Kullumus*. Edition diplomatique par P. Lemerle, Texte, Paris 1946.
- Actes Lavra I<sup>2</sup>*: *Actes de Lavra*. Première partie, des origines à 1204. Edition diplomatique par P. Lemerle, A. Guillou, N. Svoronos, avec la collaboration de Denise Papachryssanthou. Texte, Paris 1970.
- Actes Prôtaton*: *Actes du Prôtaton*. Edition diplomatique par Denise Papachryssanthou. Texte, Paris 1975.
- Actes Saint-Pantéléémôn*: *Actes de Saint-Pantéléémôn*. Edition diplomatique par P. Lemerle, G. Dagron, S. Ćirković. Texte, Paris 1982.
- Bréhier, *Byzance*: L. Bréhier, *Vie et mort de Byzance*, [Paris] 1969.
- Gay, *Italie méridionale*: J. Gay, *L'Italie méridionale et l'empire byzantin depuis l'avènement de Basile I<sup>er</sup> et jusqu'à la prise de Bari par les Normands (867 - 1071)*, Paris 1904.
- Ostrogorsky, *Geschichte*: G. Ostrogorsky, *Geschichte des byzantinischen Staates*<sup>3</sup>, Munich 1963.
- Pertusi, *Monasteri*: A. Pertusi, *Monasteri e monaci italiani all'Athos nell'Alto Medioevo*, dans *Le millénaire du Mont Athos, 963 - 1963*, I, Chevetogne 1963, p. 217 - 251, ill.
- PSRL: *Polnoe Sobranie Russkih Letopisej*.
- Schlumberger, *N. Phocas*: G. Schlumberger, *Un empereur byzantin au dixième siècle. Nicéphore Phocas*, Paris 1890.
- Vitae duae*: *Vitae duae antiquae Sancti Athanasii Athonitae*, editae a Jacques Noret, Turnhout - Leuven 1982.

D. NASTASE